

Une autre vie s'invente ici

Les résidences artistiques et culturelles dans les Parcs naturels régionaux



ACTES

de la journée nationale du 21 mars 2019
dans le Parc de la Montagne de Reims



SOMMAIRE

- Contexte, étapes de travail	p.3 et 4
- Principaux résultats de l'enquête	
- A/ Organisation des projets de résidence	p.5 à 9
- B/ Projets artistiques réalisés	p.10 à 12
- C/ Spécificités et critères de réussite des projets	p.13 à 15
- Conclusion et perspectives	p.16

-

« Allez, allez, allez », résidence 2017, dans le cadre du projet Paysages en chantiers, © PNR de la Narbonnaise en Méditerranée.

ANNEXES

- 1. Questionnaire de l'enquête « état des lieux des résidences artistiques et culturelles dans les PNRs »
- 2. Résultats chiffrés de l'enquête
- 3. Liste des résidences sélectionnées
- 4. Liste des structures et personnes associées à l'état des lieux
- 5. Liste des 53 PNR (en 2017) et chargés de mission référents
- 6. Fiches retour d'expériences des projets sélectionnées

Contexte

Partenariat entre la fédération des parcs et le ministère de la culture

La Fédération des Parcs naturels régionaux est liée au Ministère de la Culture depuis 2001.

C'est la rencontre entre les objectifs du Ministère de la Culture en matière de développement de la culture en milieu rural ainsi que les potentialités et la richesse des expériences conduites par les PNR sur leur territoire qui justifie cette collaboration, régulièrement renouvelée.

La convention cadre 2018-2021, signée en mai 2018, est destinée à poursuivre et à développer cette collaboration autour des objectifs suivants :

- Construire une réflexion commune, à partir de bilans et de partage d'expériences ;
- Inciter à des rapprochements et à la définition de programmes d'actions entre les structures culturelles soutenues par le ministère de la Culture et les Parcs ;
- Permettre le développement de la mixité des approches et de la transversalité des démarches contribuant au décloisonnement des politiques en faveur de l'aménagement culturel du territoire en recourant à l'expérimentation et à l'innovation et en favorisant la participation citoyenne ;
- Capitaliser et diffuser les démarches et expériences des Parcs ;
- Inscrire les politiques en faveur de l'architecture, du patrimoine, du paysage, de la création artistique et de la lecture publique dans une approche territoriale de soutien à la création, à l'éducation artistique et culturelle, au développement rural et à la cohésion sociale.

Les principaux thèmes de coopération concernent la préservation et valorisation du cadre de vie, le développement de la vie culturelle et de tourisme culturel durable, dans le respect des droits culturels et du développement durable, en renforçant l'identité culturelle et en favorisant l'accès à la culture pour tous...

Cette convention vise notamment à renforcer la coopération entre les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et les Parcs naturels régionaux au plus près des territoires dans l'ensemble des champs artistiques et culturels, sujet qui avait fait l'objet d'un séminaire national en 2013, dans le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée.

Objectif de l'état des lieux des résidences artistiques et culturelles

En 2016 et 2017, un travail sur les résidences artistiques pluridisciplinaires a été amorcé à travers une récolte de données visant à la constitution d'un premier panorama des résidences artistiques exemplaires menées sur les territoires des Parcs naturels régionaux.

Les objectifs de l'état des lieux étaient :

- 1. Connaître et valoriser les résidences artistiques et culturelles dans les parcs**
 - ⇒ Favoriser et valoriser les projets de création contemporaine en milieu rural : diffusion de spectacles, circuits itinérants, résidences d'artistes ...
 - ⇒ Soutenir le développement culturel comme facteur de lien social et d'intégration sur les territoires.
 - ⇒ Participer à la mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle en milieu rural, notamment en lien avec les lycées agricoles.

- 2. Animer le réseau culture des parcs à partir d'une opération concrète.**

Les étapes de travail

Enquête

En 2017, les chargés de mission en charge de la culture des 52 parcs naturels régionaux ont été mobilisés autour d'une enquête pour faire un état des lieux des résidences artistiques et culturelles réalisées durant la période 2012-2017.

23 Parcs ont répondu à l'enquête, plusieurs ont manifesté leur intérêt ou ont été impliqués dans le passé sur cette thématique, mais n'ont pas répondu au questionnaire.

Les 52 Parcs ont été contactés pour un retour exhaustif : 34 parcs, soit les 2/3 ont mis en place au moins une résidence durant la période 2012-2017, pour un total de 143 résidences.

Groupe de travail

Un groupe de travail composé de la fédération des parcs, des services du Ministère (SG/DGCA), de deux agents des DRAC et de trois chargées de mission culture de PNR s'est réuni 2 fois en 2017 pour analyser les questionnaires et procéder à la sélection des expériences réussies et diffusées dans le cadre de la journée de valorisation.

Valorisation

Une journée nationale avec les élus et techniciens des parcs, les DRAC et les services du Ministère de la Culture sera organisée dans le PNR de la Montagne de Reims (le 21 mars 2019). 5 PNR présenteront leurs expériences (voir programme en annexe) pour illustrer différents types de résidences et faire témoigner les différents acteurs et partenaires des résidences : Parcs, artistes, Drac, collectivités.

Les actes de la journée comprendront l'état des lieux, les expériences réussies et un vadémécum issu des ateliers. Ils seront mis en ligne sur le site de la FPNRF et du Ministère de la culture.



Journée nationale sur les résidences artistique et culturelles dans les Parcs naturels régionaux, le 21 mars 2019 à Ay, ©PNR de la Montagne de Reims.

Principaux résultats de l'enquête

A/ ORGANISATION DES PROJETS DE RESIDENCE

Implication des parcs

- ⇒ 34 PNR (66%) ont mis en place 143 résidences artistiques pendant la période 2012-2017. Le contenu et les modalités de réalisation très variés, sont illustrés dans les retours d'expérience des Parcs.
- ⇒ L'implication des Parcs est croissante mais ce dispositif n'est pas toujours au cœur des priorités. Soit par manque de temps, soit car d'autres acteurs se mobilisent déjà sur ce type d'action.
- ⇒ Les résidences sont pourtant souvent des expériences réussies pour impliquer les habitants dans les enjeux des territoires.

Les résidences artistiques et culturelles sont un dispositif connu par la majorité des parcs, mais ne constituent pas une modalité d'action culturelle présente de façon uniforme

Certains Parcs, pionniers dans les résidences artistiques et culturelles, déploient cet outil très régulièrement dans la mise en place de leur politique culturelle (19 résidences mises en place dans le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée entre 2012 et 2017).

L'objectifs des parcs

- ⇒ A travers la mise en place des résidences artistiques et culturelles, les parcs veulent impliquer les habitants autour du partage des valeurs des parcs pour favoriser une meilleure appropriation des enjeux du territoire.
- ⇒ Des retombées économiques et touristiques peuvent parfois être visées, notamment par l'installation d'œuvres pérennes sur le territoire (« Forêt d'Art contemporaine » dans le PNR des Landes de Gascogne, « Partage des Eaux » dans les Monts d'Ardèche).
- ⇒ Le souhait des parcs est de travailler parfois à l'échelle communale pour certaines résidences, en relation avec le paysage (design, écoute et marche, etc.), mais aussi de travailler à l'échelle du territoire du PNR à partir d'enjeux de société identifiés.

Exemple du Parc naturel régional du Perche.

Chaque année le Parc organise des résidences artistiques dont les thèmes sont en lien avec ses domaines d'action. L'objectif est de valoriser les patrimoines et ressources du Parc de manière originale, et de sensibiliser le public à leur préservation (exemples de thèmes depuis 2013 : circuits courts et approvisionnement local, paysage, eau, revitalisation des centres-bourgs...).

Lors de la résidence "Rêver mon cœur de bourg", organisées en 2016, trois artistes ont été sélectionnés pour intervenir dans trois communes d'une façon participative. L'objectif était de sensibiliser les habitants à la désertification des centres-bourgs, les amener à se questionner sur leur mode de vie, leur usage des lieux de sociabilité (commerces, café...) et leur rôle dans l'évolution de leurs communes. A l'issue de la résidence, les œuvres réalisées par les artistes ont été exposées dans les vitrines de commerces vacants.

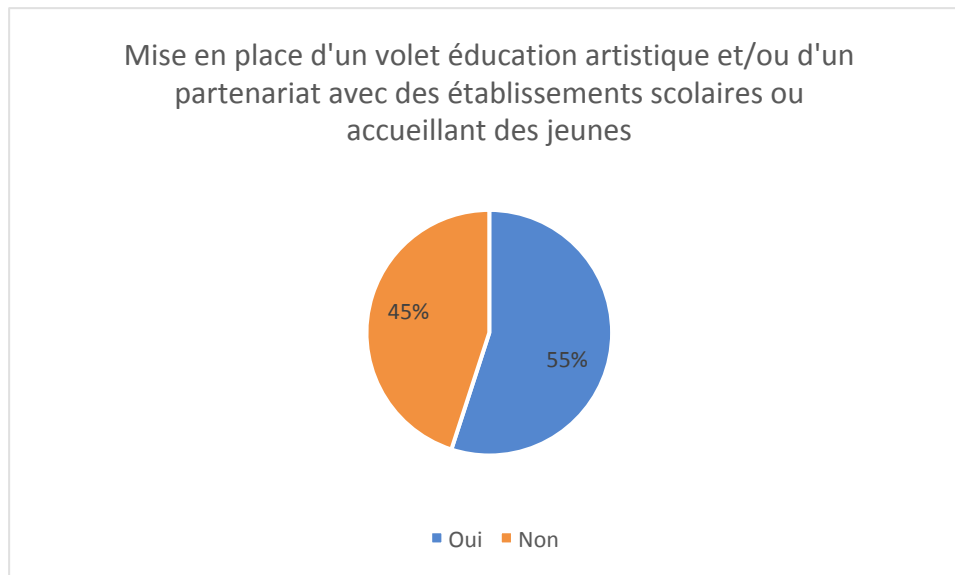


Exemple du Parc de la Narbonnaise en Méditerranée :

Le souhait est de travailler à l'échelle communale pour certaines résidences, en relation avec le paysage, pour sensibiliser les habitants, mais aussi à l'échelle du territoire du PNR à partir d'enjeux de société identifiés (ex : un projet entre 2018 et 2020 intitulé "La mer monte" avec l'invitation de deux artistes par an sur la question de la montée du niveau de la mer). L'objectif est également de publier les textes et photos des résidences de théâtre réalisés à partir des rencontres avec les habitants pour qu'ils en soient destinataires au-delà de la restitution sous forme de spectacle. Les parcs n'ayant pas d'expérience de résidence dans leur territoire précisent que la mise en place d'une résidence n'est pas une priorité prévue dans la Charte, où la mission culture est plutôt orientée vers la connaissance et valorisation des patrimoines. Pour certains, la méconnaissance du fonctionnement des résidences d'artistes ne contribue pas non plus à y recourir.

Publics visés par les projets de résidence

⇒ Les publics visés sont les habitants (du parc et des villes portes), les associations locales, les élus, les scolaires et les visiteurs. Un volet éducation artistique et/ou un partenariat avec des établissements scolaires ou des structures accueillant des jeunes n'est pas systématique. La plupart des parcs s'appuie sur des processus de contact et de concertation existants dans le cadre de l'éducation au territoire et à l'environnement pour diffuser l'information auprès des enseignants et construire les projets avec eux. *L'activité artistique se fait véritablement avec le public, les habitants, et a un impact sur leur vie, leur façon d'habiter le territoire.*



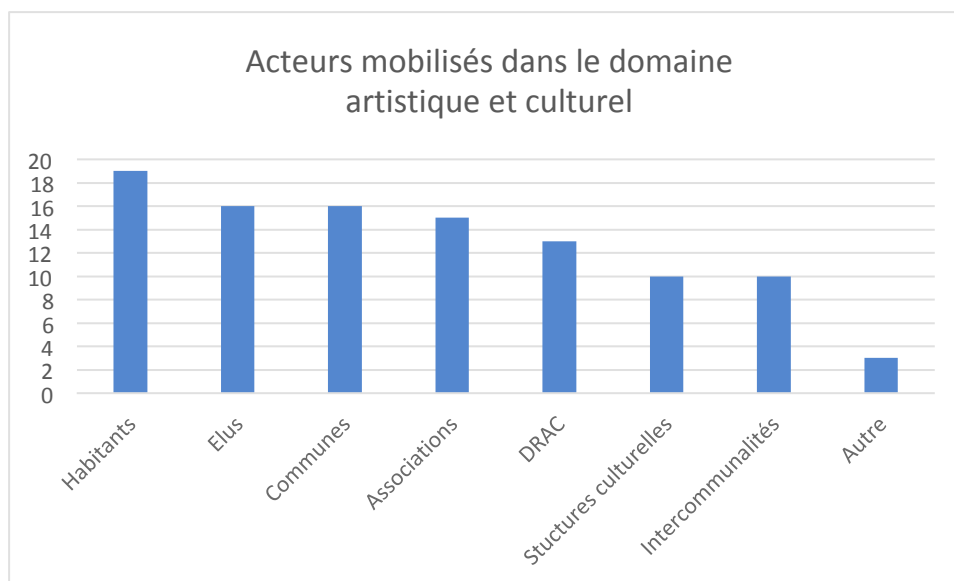
Exemple dans le PNR du Verdon : « Raconte-moi ton Verdon ». Ce projet a été l'occasion, pour le PNR d'aller à la rencontre des habitants, découvrir leur perception du territoire, recueillir des données, orienter les thèmes culturels à venir.

Exemple dans le PNR des Ballons des Vosges : « Mon village et l'artiste ». « Un artiste et des habitants imaginent ensemble une société où chacun rencontre son voisin pour un monde plus solidaire et convivial ». Il s'agit d'un dispositif mis en place depuis 2012, basé sur la participation volontaire des communes. Un

appel est lancé à toutes les communes du territoire, pour accueillir une résidence d'artiste dans le village. Il s'agit de communes assez petites, sans offre culturelle importante, et assez isolées. Les élus de la commune choisie réfléchissent à une question, à un thème susceptible d'interpeller les artistes. A la suite de cela, un appel aux artistes est lancé. Le ou les artistes retenu(s) s'installent dans la commune pendant deux mois. Un événement grand public, permettant de dévoiler la création finale est organisé pour la sortie de résidence.

Rôle des parcs dans la maîtrise d'ouvrage des résidences

- ⇒ Le parc assure le plus souvent la maîtrise d'ouvrage de la résidence. Son rôle est de veiller au lien avec le territoire (en amont, pendant et après) pour que les artistes s'imprègnent des lieux et que les liens avec les habitants se déroulent au mieux. Il assure la coordination et le suivi administratif et technique, facilite les contacts avec les acteurs locaux, anime la globalité du projet, est à l'écoute, organise la logistique de la résidence, accompagne les artistes. Il veille à garder le cap des objectifs du départ, à partager et communiquer sur le projet, à soigner la restitution. Les chargés de mission sont très impliqués dans le projet de résidence (beaucoup de temps passé à l'animation locale pour que l'action artistique soit la plus participative possible).
- ⇒ Le Parc est parfois impliqué aux côtés d'une collectivité territoriale, maître d'ouvrage, dans le cadre d'une convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (CTEAC).
- ⇒ Plusieurs parcs accompagnent les acteurs culturels du territoire qui portent la maîtrise d'ouvrage des résidences (théâtre, association, centre socio-culturel).



Difficultés rencontrées par les parcs pour se lancer dans ce type de projet

Même si le réseau des parcs et des réseaux régionaux (IPAMAC, pour le Massif Central, APARA pour Auvergne-Rhône-Alpes) facilitent la mise en place de résidence en inter-parc, permettant de se « lancer » au côté des collègues plus expérimentés, des difficultés apparaissent pour se lancer dans ce type d'action. Chaque résidence est unique et les difficultés différentes.

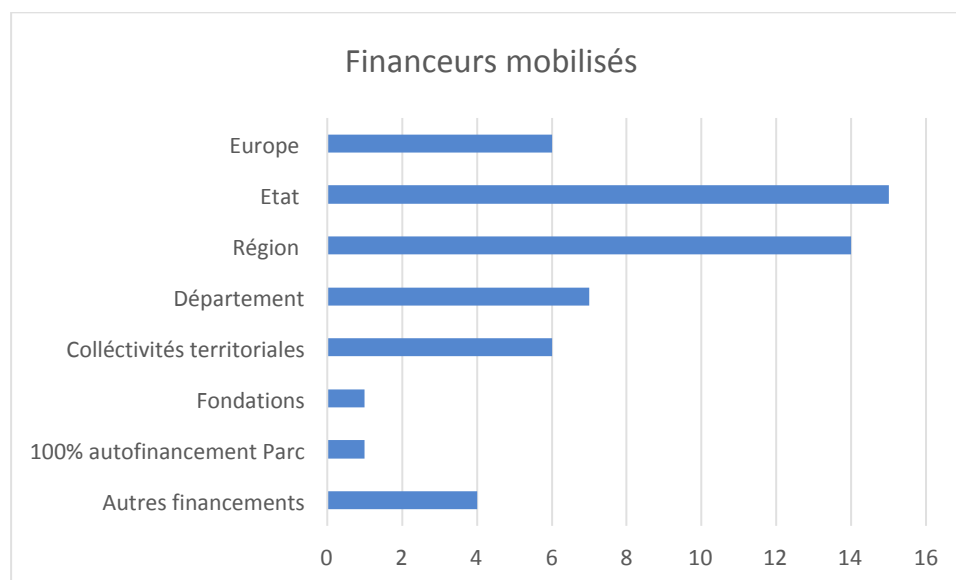
- ⇒ Les difficultés rencontrées par les parcs dans le processus de mise en place d'une résidence tiennent principalement au manque de moyens (techniques, humains et financiers). Les temps de restitution sont parfois fragiles.
- ⇒ Il ne faut pas négliger le temps passé à l'animation locale pour que l'action artistique soit la plus participative possible et le temps de logistique pour bien accompagner les artistes et

faciliter le processus de création/mission.

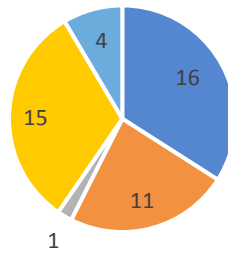
- ⇒ Une véritable difficulté rencontrée dans la mise en place d'une résidence artistique et scientifique est d'arriver à croiser les deux disciplines : parfois il n'y a pas l'ouverture nécessaire, ni les personnalités, ni le bon timing. L'accompagnement des Parcs dans cette expérimentation, avec la mise en place d'un comité de pilotage/suivi régulier avec les services de la DRAC pourrait aider à réorienter la mission.
- ⇒ Certains Parcs ont exprimé la difficulté à être identifiés en tant qu'opérateur culturel par certaines institutions. Quelques PNR impliqués signalent que la tendance actuelle dans leur structure vise à recentrer la mission culture vers le patrimoine ou le tourisme culturel, d'autant que les résidences sont des projets chronophages.

Budget et financement

- ⇒ D'un point de vue budgétaire les Régions et dans une moindre mesure les autres collectivités locales s'engagent très souvent au côté de l'Etat. Les crédits européens sont souvent mobilisés (FEADER, FEDER, Coopération LEADER, Interreg, LIFE, Natura 2000...). La diversité des missions présentes dans les parcs permet de réaliser les projets avec des méthodes de financement originales et bien différentes à chaque fois (financement européen, agence culturelle, CAF, portage associatif, crédits spécifiques...). Les communes adhérentes au Parc apportent parfois un aide matériel (hébergement des artistes) et/ou logistique.
- ⇒ La résidence « Paysages Industriels » a été inscrite dans le cadre du Programme de coopération LEADER – entre les PNRs du Vercors, des Mont d'Ardèche et de Lorraine, avec les soutiens des Régions, de la Fondation de France et des DRACs.



Type de dépenses réalisées



- Prestations artistiques
- Déplacements, frais de séjour
- Location de matériel, scène
- Communication
- Autre

B/ PROJETS ARTISTIQUES REALISES

Champs disciplinaires

Les domaines artistiques et culturels explorés par la plupart des résidences sont le spectacle vivant (théâtre, musique, marionnettes, cirque) et les arts plastiques. On retrouve également des résidences dans les domaines du patrimoine, de l'architecture, de la littérature et du journalisme.

Il est remarquable que de nombreuses expériences s'appuient sur des résidences pluridisciplinaires.

Les Parcs ont en effet la capacité de travailler en transversalité sur des projets de territoire. Souvent le volet artistique est complété par une approche en sciences sociales avec l'intervention de chercheurs ou étudiants en sociologie ou ethnologie.

L'expérimentation, le désir de transversalité et la pluridisciplinarité des équipes font partie du DNA des PNRs. Dans le travail quotidien des PNRs, le "patrimoine" n'est pas séparé de "l'action culturelle" ni de la "création", c'est même l'une des singularités des parcs : aborder les domaines culturels en tissant des liens entre eux, souvent avec des thématiques transversales.

Exemple dans le PNR des Grands Causses.

En 2015, le Parc a mis en place une résidence artistique, dans l'objectif de connaissance et valorisation d'une entité paysagère par la création artistique. L'artiste, chercheuse de sonorités et « bruit-colleuse » a sillonné les chemins des Rougiers à la collecte de sons. Elle a collecté ainsi des témoignages d'habitants, de fragments de voix, de bruitages pour composer un documentaire sonore de 45 minutes qui vient évoquer les paysages physiques par l'oreille. Ce documentaire, intitulé "les Voix des Rougiers", est une sorte de road-movie poétique, un audio-guide atypique, une expérience sensorielle autour de l'entité paysagère du Rougier de Camarès.

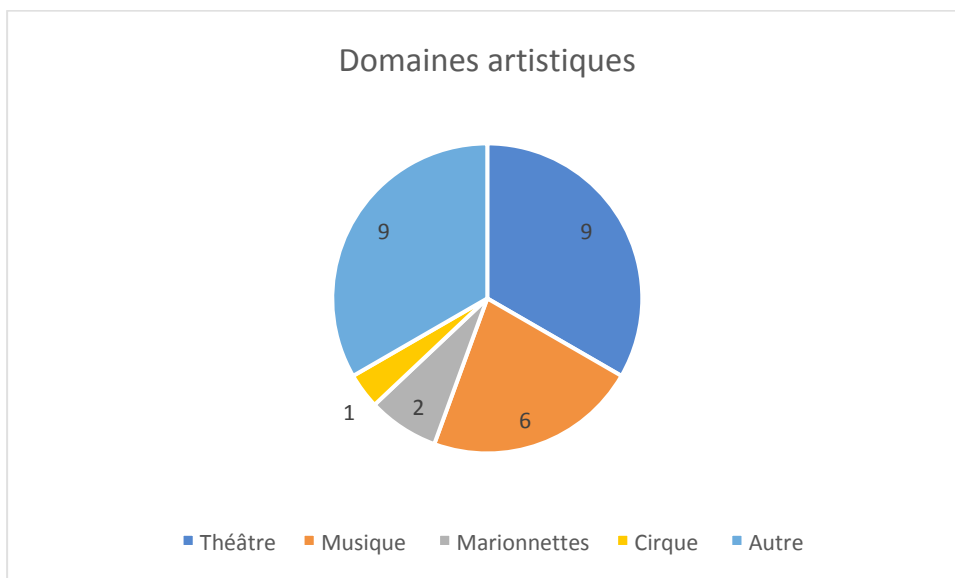
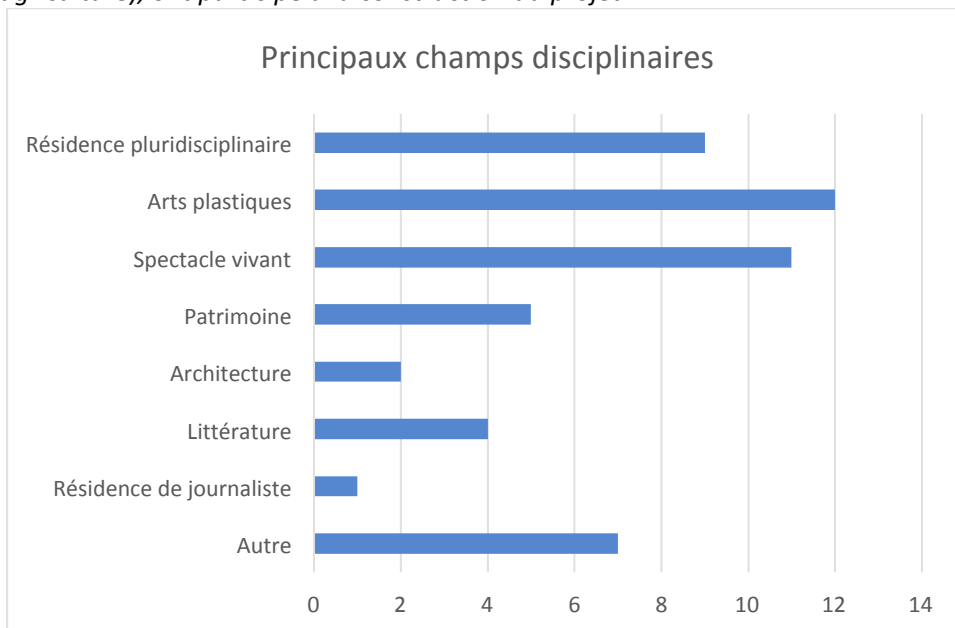


Couverture du CD audio, édité par le Parc, © PNR des Grands Causses.

Exemple dans le PNR de Loire-Anjou-Touraine.

Le spectacle « Les yeux plus grands que le monde », créé en 2015 par la Cie Spectabilis, explore, à travers un conte, les questions liées à l'alimentation (gaspillage et faim dans le monde, santé, circuits courts, recettes

d'hier et d'aujourd'hui...); 3 chargés de mission du Parc, dans des domaines complémentaires (culture, éducation et agriculture), ont participé à la construction du projet.



Artistes retenus dans les projets de résidence

- ⇒ Le choix des artistes est primordial : privilégier des artistes ouverts, ayant l'expérience du milieu rural ou prêts à s'adapter (les lieux d'accueil ne sont souvent pas de vrais lieux de résidence culturelle).
- ⇒ Les artistes en résidence ont parfois des liens avec les artistes du territoire qui les accueille.
- ⇒ Les PNR sont généralement ouverts à l'écoute des artistes du territoire et également aux propositions artistiques venant d'ailleurs. Dans plusieurs PNR, les artistes locaux ou ayant une relation privilégiée avec le territoire sont invités à participer au comité technique. A partir des propositions artistiques faites par les artistes en résidence, on peut avoir l'association des artistes du territoire à travailler en synergie ou sur des expressions artistiques complémentaires.

Les artistes ou associations de pratiquants amateurs s'associent généralement volontiers à la

démarche.

L'appel à projets mis en place pour sélectionner les artistes est de toute façon ouvert à tous les professionnels.

Durée des résidences

La durée des résidences varie entre quelques semaines et plusieurs années.

D'après les retours d'expériences, le plus souvent la période de résidence est comprise entre un et six mois. Plus la résidence s'installe dans la durée, plus il y aura des possibilités d'organiser des temps de rencontre entre l'artiste et les habitants, en favorisant les liens.

Exemple dans le PNR de la Montagne de Reims.

La Cie Diable à 4 pattes a été impliquée dans une résidence artistique autour du thème de la Grande Guerre pendant 5 ans (de 2013 à 2018). Cette résidence de longue durée a permis de mobiliser un grand nombre de bénévoles, impliqués dans la pratique du théâtre amateur et de laisser, à son issue, un terrain fertile à la poursuite de cette pratique.



Spectacle en plein air avec la Compagnie Diable à 4 pattes, © PNR de la Montagne de Reims

Exemple dans le PNR du Verdon.

Le collectif « Petitpoisprincesse », constitué de 2 comédiennes et 1 vidéaste/photographe est resté en immersion en résidence itinérante 4 semaines, échelonnées sur plusieurs mois, sur l'ensemble du territoire du Parc pour le projet « Raconte-moi ton Verdon ». Pendant cette immersion (au fil des saisons), les artistes ont invité les habitants à parler, raconter leur territoire, le décrire dans la manière dont ils le vivent. Un spectacle, mêlant théâtre, son/vidéo, extraits des entretiens, images, a été présenté aux habitants à la conclusion de la résidence.

MORCEAUX CHOISIS DU SPECTACLE

Verdon ?

« Le Verdon c'est un territoire. C'est ça ? J'ai bien répondu ? »

« J'habite là depuis 25 ans. Pour moi le Verdon c'est une entité de loisirs. On va dans le Verdon, on y va, mais on n'y habite pas. On y va, on n'en fait pas partie. »

« On capitalise beaucoup sur le mot "Verdon", c'est pour nous faire de la publicité : c'est toujours "à 2 pas" ou "à l'entrée" des Gorges du Verdon. Et après, y'a le revers de la médaille. Le "Reverdon". Le "Reverdon" de la médaille. »

« Moi je suis de la Vallée de l'Issole mais comme personne connaît, je dis que je suis de la Vallée du Verdon. »

« C'est un obstacle le Verdon. Ça a jamais été une voie d'eau, ça a jamais été navigable. Le Verdon, les jalaises, le territoire, le tout c'est un obstacle. [...] »

Administré par natif

Maîtres du feu

Multicultureur

Tisseuse de liens

Provençale reconquérante & "Croquoise de noix" de passage

Pièce rapportée implantée

Extrait de l'exposition et du livret de la résidence.

C/ SPECIFICITES ET CRITERES DE REUSSITE DES PROJETS

Spécificités des résidences mises en place

Les spécificités des résidences dans les parcs paraissent suivre les caractéristiques suivantes :

- Ce sont des résidences de territoire,
 - ⇒ Qui associent les habitants dans des démarches participatives ;
 - ⇒ Dont les enjeux sont liés au territoire (son histoire, son patrimoine naturel et culturel, le paysage) et/ou à des thématiques environnementales (biodiversité, transition écologique...) et transversales ;
 - ⇒ Qui peuvent se déployer dans des disciplines spécifiques et/ou innovantes : design rural, design culinaire... ;
 - ⇒ Dans lesquelles les artistes jouent parfois un rôle analogue à celui d'un bureau d'études en réalisant un « diagnostic sensible » du territoire par le regard qu'ils portent et les questions qu'ils soulèvent ;
- Qui constituent un observatoire de la création contemporaine (importance des résidences pluridisciplinaires).

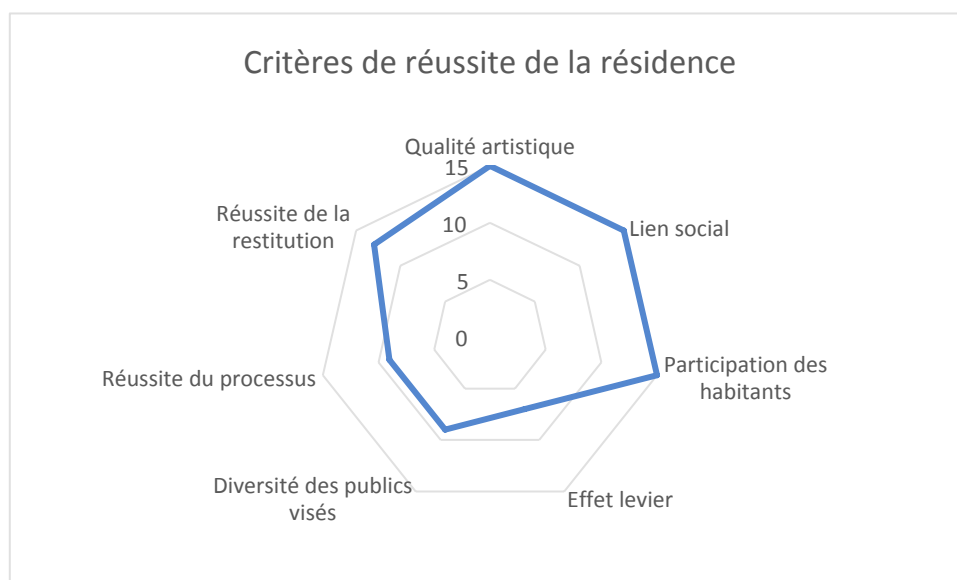
La richesse de la transversalité des missions présentes dans les PNRs permet de réaliser des projets avec des modalités bien différentes à chaque fois.

Critères de réussite des projets

- ⇒ La réussite se mesure au regard de la qualité artistique des résidences et de l'intégration du projet dans le territoire (participation des habitants, diversité des publics visés, effet levier pour d'autres actions...).
- ⇒ Les résidences ne mettent pas en œuvre systématiquement un volet éducation artistique et culturelle. Il s'agit pourtant d'un aspect de l'éducation au territoire, une rencontre avec les acteurs du territoire, de diagnostic « sensible », qui apporte une plus-value importante au projet.
- ⇒ Enfin la pérennité des résidences (l'après) est favorisée par le lien au territoire, soit à travers l'artiste, lui-même issu du territoire, soit au travers des structures culturelles du territoire partenaires. Le travail de dynamisation collective des acteurs culturelles reste un travail à long terme : il y a donc intérêt à s'appuyer sur un cadre durable.

Exemple dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée :

L'opération « Paysage en chantier » initiée par le Parc en 2010, est un programme de sensibilisation et d'échange avec les habitants et les élus, afin de contribuer à la construction d'un regard collectif sur l'histoire, la singularité, la qualité, le devenir et les enjeux des paysages du Parc. Il s'agit en effet de développer une culture commune du paysage. Deux fois dans l'année, le Parc organise une soirée consacrée au paysage de la commune sous la forme d'une veillée et d'un spectacle, avec les habitants d'un village, différent à chaque fois, dans l'objectif d'aller dans toutes les 21 communes du Parc.



La Culture dans les Parcs naturels régionaux, Note stratégique, FPNRF, juin 2017

(Extrait)

« L'intervention d'artistes compte parmi les enjeux culturels de l'innovation en milieu rural : en proposant de travailler différemment, et sur de nouveaux sujets, le volet culturel s'affirme comme un des champs prioritaires d'innovation dans les parcs. Elle permet de produire une vision renouvelée et partagée du territoire et des patrimoines. Les parcs, « réinventent » le commun, apportent un souffle nouveau, repèrent ou expérimentent de nouvelles pratiques, et sont ainsi porteurs d'utopie »

« La démarche culturelle est en interaction permanente avec les autres missions des Parcs : patrimoine naturel et culturel, l'aménagement du territoire, le développement durable économique et social. Elle aborde les champs de la sociologie, la démographie et de la géographie de terrain. Voilà pourquoi elle est considérée naturellement comme un élément structurant du territoire. L'approche culturelle des parcs se fait en « mode projet » sur des enjeux de territoire et non par secteurs culturels (musique, théâtre...). C'est ce qui la différencie des autres acteurs culturels. La notion de « chaîne culturelle » prend tout son sens dans les Parcs : de la recherche/connaissance du territoire à l'animation et l'action culturelle en passant par la restitution au grand public et la valorisation ».

Paroles d'artiste

Résider en Parc Naturel Régional.

Par **Dimitri VAZEMSKY**, artiste plasticien, écrivain, éditeur, photographe.

(De décembre 2018 à juin 2019 en résidence mission inter parcs, dans les PNR des Baronnies provençales, du Massif des Bauges et du Vercors : « Dire le traversé », résidence croisée artiste/chercheur soutenue par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

Antécédents : ARTS sur le PNR de Scarpe-Escaut, résidence d'écriture en Monts d'Ardèche, interventions en Livradois-Forez...).

« Les résidences en Parc Naturel Régional ont une spécificité particulière : elles permettent un rapport au territoire différent ; contrairement aux résidences en milieu « artistique » /culturel pur, un lieu d'exposition ou de production spécialisé, dans les parcs le point de vue se place souvent sur un territoire plus vaste que le simple espace de résidence (à l'échelle de plusieurs intercommunalités).

Le Parc offre des outils pointus, des échanges avec des spécialistes dans leur domaine, un ouvroir transversal sur plusieurs disciplines. Faune, Flore, Forêts, Géologique, Architecture, Ethnologie, Écologie, Patrimoine, Agriculture...

Une vision globale du site en question et la possibilité de « résonner » assez rapidement avec « l'environnement ».

Résonner également avec les problématiques du Parc est facile pour moi, par une adéquation de visions, d'objectifs communs sur les valeurs, qui favorise grandement ce que, en termes de résidence de création on nomme « L'injonction tacite du portrait du lieu » (Anne Reverseau).

Un PNR c'est un outil structuré, un des plus performants dans l'accès au territoire. Cartes, contacts, études, têtes de réseaux, personnes ressources.

Idéal pour faciliter l'atterrissage dans le territoire de résidence ».

Dimitri Vazemsky, mars 2019



Résidence 2019, « Dire le Traversé », atelier dans une classe du Parc du Massif des Bauges, © Dimitri VAZEMSKY

Conclusion

La résidence artistique et culturelle est pour un Parc naturel régional un moyen pour répondre aux problématiques d'appropriation du territoire par ses habitants et pour valoriser les patrimoines, le paysage, favoriser la cohésion sociale et la participation citoyenne.

A travers les résidences artistiques et culturelles, les parcs ont la possibilité d'aller vers les habitants, comprendre leur perception du territoire et co-construire l'avenir, dans une démarche ascendante et participative.

Se lancer pour la première fois dans une résidence artistique et culturelle nécessite une certaine dose de confiance vis-à-vis des artistes, malgré les incertitudes des résultats et la liberté artistique laissée.

Les équipes et les élus des Parcs ayant fait cette expérience de résidence dans leur territoire, suite à la réussite de celle-ci, ont acquis confiance dans le dispositif, qui a généralement permis d'ouvrir la voie à d'autres projets artistiques et culturels.

Perspectives pour développer les résidences artistiques et culturelles dans les parcs

- Il paraît important de **valoriser les résidences dans les parcs** et de montrer qu'elles peuvent contribuer à la fois à l'appropriation du territoire par les habitants et aussi à l'attractivité touristique.
 - Les Parcs ont une ingénierie dans le domaine culturel et pourraient faire l'objet d'un conventionnement spécifique avec la DRAC, dans la mise en place de conventions territoriales d'éducation artistique et culturelle à l'échelle d'un PNR (à cheval sur plusieurs agglomérations/communautés de communes/départements).
- **L'éducation artistique et culturelle pourrait être une mission développée au sein de tous les PNR.**
 - Quelques chargés de mission Education des Parcs considèrent que **ce domaine ne fait pas partie strictement de la mission éducation à l'environnement et au territoire** que partagent tous les PNR. Pourtant les expériences menées ces dernières années montrent au contraire qu'il faudrait considérer que l'éducation artistique et culturelle soit une dimension sensible de cette mission.
 - **Les PNR pourraient être mieux identifiés comme acteurs de l'éducation artistique et culturelle par l'éducation nationale.** Les PNR sont aujourd'hui reconnus comme des acteurs de la culture scientifique et technique. Or ces deux domaines devraient se rejoindre comme l'illustre la volonté de pluridisciplinarités dans les résidences mises en œuvre dans les parcs.

Exemple en Auvergne-Rhône-Alpes.

« Dans le cadre de la convention (2018-2020) qui régit les relations entre la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et les Parcs naturels régionaux, un des axes d'intervention commun est l'éducation artistique et culturelle. Ils lui reconnaissent des objectifs communs : faciliter les actions d'éveil artistique et culturel pour les jeunes enfants ; mettre en place des parcours d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant et du jeune -temps scolaire et hors – temps scolaire – en partenariat avec les acteurs éducatifs et culturels ; prendre en compte l'ensemble des jeunes quel que soit leur situation de handicap, de santé ou judiciaire. Ces actions peuvent aussi concerner les adultes, même si les jeunes constituent une priorité ».

Extrait de « Chemins faisant...Les nouvelles itinérances culturelles dans les parcs naturels régionaux », appel à candidature (2019-2020) pour une résidence de chercheur et d'artiste, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et APARA (Association des Parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes).

ANNEXE 1. Questionnaire de l'enquête « état des lieux des résidences artistiques et culturelles dans les PNRs ».



Publié sur Fédération des Parcs naturels régionaux de France (<http://www.parcs-naturels-regionaux.fr>)

[Accueil](#) > Etat des lieux des résidences artistiques et culturelles dans les Parcs naturels régionaux

Contact :

Silvia ALA : Chargée de mission Culture et Éducation - Tél. 04 79 54 97 71 (Ligne directe_PNR du Massif des Bauges) - sala@parcs-naturels-regionaux.fr

Etat des lieux des résidences artistiques et culturelles dans les Parcs naturels régionaux

(2012-2017)

Dans le cadre du partenariat entre le Ministère de la Culture et la Fédération des Parcs naturels régionaux, un état des lieux des résidences d'artistes fait l'objet d'un conventionnement conjoint avec le Secrétariat Général du Ministère de la Culture (SG) et la Direction Général de la Création Artistique (DGCA).

Cet état des lieux doit permettre de déterminer quelle est la spécificité des résidences d'artistes dans les PNR et de valoriser des expériences réussies, en favorisant le transfert à d'autres territoires.

Nom du Parc *

Nom de la personne qui remplit le questionnaire *

Fonction *

Les résidences artistiques et culturelles dans votre Parc

1. Avez-vous déjà mis en place des résidences artistiques et culturelles dans votre territoire, entre 2012 et 2017 ?

- OUI
 NON

2. Si non, pourquoi ?

3. Si oui, dans quels domaines artistiques ?

- Patrimoine
 Architecture
 Spectacle vivant
 Arts plastiques
 Littérature
 Résidence de journalistes
 Résidences pluridisciplinaires
 Autre

4. En dehors des intervenants dans le domaine artistique et culturel, quels acteurs avez-vous mobilisés ?

- DRAC
- Communes
- Intercommunalités
- Structures culturelles
- Associations
- Habitants
- Elus
- Autres

5. Dans quel cadre avez-vous mis en oeuvre ces actions (partenariat, budget...) ?

6. Avez-vous rencontré des difficultés, des freins, dans le processus de mise en place de ces résidences ?

Détaillez-nous une expérience de mise en place de résidence artistique et culturelle

7. Parmi les résidences d'artistes que vous avez mises en place, pourriez-vous nous en citer une que vous estimez réussie ? (intitulé, objet, lieu, date)

8. D'après-vous, quels sont les critères de sa réussite ?

- Qualité artistique
- Lien social
- Effet levier
- Participation des habitants
- Diversité des publics visés
- Réussite du processus
- Réussite de la restitution
- Autre

9. Quels ont été les champs disciplinaires pour cette résidence ?

- Patrimoine
- Architecture
- Spectacle vivant

- Arts plastiques
- Littérature
- Résidence de journalistes
- Résidences pluridisciplinaires
- Autre

10. Durée et période

11. Budget global de l'action

12. Quels financeurs avez-vous mobilisés ?

- Europe
- Etat
- Région
- Département
- Collectivités territoriales
- Financement participatif
- Fondations
- Autre

13. Quels types de dépenses avez-vous réalisés ?

- Prestations artistiques
- Déplacements, frais de séjour
- Location de scène
- Communication
- Autre

14. Quelle gouvernance pour ce projet (maîtrise d'ouvrage, partenariat, comité de pilotage...) ?

15. Quels liens avec les artistes du territoire ?

16. Décrivez-nous en quelques lignes, le principe et le fonctionnement de la résidence.

17. Décrivez le rôle du Parc.

18. Comment cette résidence s'est-elle mise en place sur votre territoire, à l'initiative de qui ?

19. Comment s'est fait le choix des artistes ?

20. A quelle production artistique ou restitution, cette résidence a donné lieu ?

21. Quels ont été les publics visés et touchés par cette résidence ?

22. Y-a-t-il eu un volet éducation artistique et/ou un partenariat avec des établissements scolaires ou d'autres structures accueillant des jeunes du territoire ?

- OUI
 NON

Commentaires

23. En quoi êtes-vous satisfaits de l'opération ? Vos objectifs ont-ils été atteints ?

24. D'après-vous, quelles ont été les conditions de la réussite de cette résidence dans votre territoire ?

Source: <http://www.parc-naturels-regionaux.fr/formulaire/etat-des-lieux-des-residences-artistiques-et-culturelles-dans-les-parcs-naturels>

ANNEXE 2.

Résultats chiffrés de l'enquête

1. Avez-vous déjà mis en place des résidences artistiques et culturelles dans votre territoire, entre 2012 et 2017 ?

OUI	18
NON	4

Domaines artistiques ?

Théâtre	9
Musique	6
Marionnettes	2
Cirque	1
Autre	9

3. Si oui, dans quels domaines artistiques ?

Patrimoine	3
Architecture	2
Spectacle vivant	11
Arts plastiques	12
Littérature	4
Résidence de journalistes	1
Résidences pluridisciplinaires	9
Autre	6

4. En dehors des intervenants dans le domaine artistique et culturel, quels acteurs avez-vous mobilisés ?

DRAC	13
Communes	16
Intercommunalités	10
Structures culturelles	10
Associations	15
Habitants	19
Elus	16
Autres	3

8. D'après-vous, quels sont les critères de sa réussite ?

Qualité artistique	15
Lien social	15
Effet levier	7
Participation des habitants	15
Diversité des publics visés	9
Réussite du processus	9
Réussite de la restitution	13

9. Quels ont été les champs disciplinaires pour cette résidence ?

Patrimoine	5
Architecture	1
Spectacle vivant	10
Arts plastiques	8
Littérature	3
Résidences pluridisciplinaires	5
Autre	7

12. Quels financeurs avez-vous mobilisés ?

Europe	6
Etat	15
Région	14
Département	7
Collectivités territoriales	6
Fondations	1
Autre	4

13. Quels types de dépenses avez-vous réalisés ?

Prestations artistiques	16
Déplacements, frais de séjour	11
Location de scène	1
Communication	15
Autre	4

22. Y-a-t-il eu un volet éducation artistique et/ou un partenariat avec des établissements scolaires ou d'autres structures accueillant des jeunes du territoire ?

OUI	10
NON	8

ANNEXE 3.

Liste des résidences sélectionnées par le groupe de travail

	PNR	Région	Domaine	Résidence
1.	Armorique	Bretagne	Arts plastiques	artiste Ron Haselden résidence du 30/08/2014 au 16/12 2014
2.	Ballons des Vosges	Grand-Est/Bourgogne Franche-Comté	Pluridisciplinarité	dispositif « Mon village et l'artiste »
3.	Baronnies provençales	Auvergne-Rhône-Alpes	Musique et photographie	résidence « la gargoulette NB » en 2016-2017
4.	Boucles de la Seine	Normandie	Architecture	la résidence au Trait en 2016
5.	Brière Loire-Anjou-Touraine Landes de Gascogne Volcans d'Auvergne	Pays-de-la-Loire	Pluridisciplinarité , création sonore	Projet interparcs Athenor, le chant des plumes de Brière, 2012-2014
6.	Forêt d'Orient	Grand-Est	Design rural	collectif Faubourg 132, œuvres : « Machines poétiques », résidence de novembre 2015 à juin 2016
7.	Landes de Gascogne	Nouvelle-Aquitaine	Arts plastiques	Forêt d'art
8.	Montagne de Reims	Grand-Est	Spectacle vivant	Cie Le diable à 4 pattes, résidence 2013-2018, commémoration de la Grande Guerre
9.	Narbonnaise	Occitanie	Spectacle vivant	Dispositif « Paysage en chantier », spectacle sur les supporters de rugby, co-production avec la Scène nationale de Narbonne
10.	Verdon	PACA	Pluridisciplinarité	Collectif petitpoisprincesse, Projet « Raconte-moi ton Verdon »
11.	Vosges-du- Nord	Grand-Est	Design culinaire	Artiste associée en 2017 : Sonia Verguet, designer
12.	Haute-Vallée Chevreuse	Ile-de-France	Arts plastiques	Projet Carteau en 2014, artistes : Gilles Brusset et Edouard Sors
13.	Perche	Centre-Val-de-Loire	Photographie	Résidences « Rêver mon cœur de bourg » en 2016
14.	Scarpe-Escaut	Hauts-de-France	Arts plastiques	Mines d'Art en sentier (2012)
15.	Causses de Quercy	Occitanie	Ecriture, dessin (BD)	« Chemins de pierres » : l'auteur et dessinateur Troubs a parcouru le territoire et transformé ses errances et ses rencontres en un journal dessiné poétique et ouvert à l'autre.
16.	Camargue	PACA	Art Plastique	Création de Tadashi Kawamata (nouveaux commanditaires), à l'occasion de l'évènement Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture.
17.	Vercors, Lorraine, Pilat, d'Ardèche Monts	Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est	Art Plastique	Paysages industriels
18.	Monts d'Ardèche	Auvergne-Rhône-Alpes	Art Plastique	Ligne de partage des eaux

ANNEXE 4.

Liste des structures et personnes associées à l'état des lieux

- **FPNRF :**

- Silvia Ala, chargée de mission Culture-Education, FPNRF
- Sophie Dransart, chargée de mission patrimoine culture, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse
- Violaine Pautot, chargée de mission culture, PNR des Ballons des Vosges
- Nathalie Poux, Responsable de la culture et du pôle médiation, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée

- **Ministère de la Culture**

- **SG/DEDAC :**

- Ariane Salmes, chef du Département de l'éducation et du développement artistiques et culturels
- Laurence Martin, Chargée de mission Développement culturel en monde rural

- **DGCA :**

- Floriane Mercier, chef du bureau des pratiques et de l'éducation artistiques et culturelles
- Dominique Sicot, chargée de mission, Bureau des Pratiques et de l'Education artistiques et culturelles
- Emma Bockor, chargée de mission, Bureau des Pratiques et de l'Education artistiques et culturelles
- Cristina Marchi, Chef du pôle commande publique et 1% artistique

- **DRAC :**

- Christine Diffembach, Directrice de pôle Démocratisation culturelle DRAC Nouvelle Aquitaine
- Delphine Regalasti, conseillère action culturelle et référente ruralité DRAC Ile-de-France

ANNEXE 5.

Liste des 53 PNR (en 2017) et chargés de mission référents

PNR	Civilité	Nom	Prénom	Fonction
Alpilles	Monsieur	BLANC	Romain	Chargé de mission Connaissance et Vie du Territoire
Ardèche	Madame	PERRET	Marie-Françoise	Patrimoines Culturels et activités culturelles
Ardennes	Madame			Directrice
Armorique	Madame	KERMEL	Delphine	Directrice de la culture et de la médiation
Aubrac				
Avesnois	Monsieur	LEGROUX	Christophe	Chargé de mission Pôle écocitoyenneté, culture et développement durable
Ballons des Vosges	Madame	PAUTOT-JOST	Violaine	Chargée de mission vie culturelle
Baronnies Provençales	Monsieur	VERNIN	Alexandre	Chargé de mission patrimoines culturels et culture
Boucles de la Seine Normande	Madame	ROUSSELET	Sophie	Chargée de mission culture et patrimoine
Brenne	Monsieur	RIGAUD	Sébastien	Responsable du service éducation-culture
Brière	Madame	LAUNAY	Aurélié	Chargée de mission culture

Camargue	Madame	ROUQUETTE	Estelle	Conservatrice du Musée de la Camargue
Caps et Marais d'Opale	Madame	PANOSSIAN	Delphine	Chargée de mission Patrimoine culturel
Causses du Quercy	Madame	Monniaux	Patricia	Chargée de mission culture et éducation au territoire
Chartreuse	Madame	VIN	Emmanuelle	Chargée de mission patrimoine culturel
Corse	Monsieur	SIMONPOLI	Paul	Chef du service patrimoine culturel
Forêt d'Orient	Madame	PELLIEUX	Astrid	Référente EEDD - Animatrice Ecomusée de la Forêt d'Orient
Gâtinais Français	Madame	NIKIEL	Loriane	Chargée de mission Patrimoine et Animation culturelle
Golfe du Morbihan	Madame	DALLIC	Morgane	Responsable du pôle culture, patrimoines, éducation
Grands Causses	Madame	WILHELM-JAMMES	Roxanne	Chargée de mission développement culturel
Guyane				
Haut-Jura	Madame	REYNET	Marie-Pierre	Chargée de mission Culture
Haut-Languedoc	Madame	BERNARD	Delphine	Documentation centre de ressources
Haute-Vallée de Chevreuse	Madame	DRANSART	Sophie	Chargée de mission patrimoine et culture
Landes de Gascogne	Monsieur	CARLIER	Sébastien	Chargé de mission éducation à l'environnement et à l'action culturelle
Livradois-Forez	Madame	GRILLE	Emilie	Chargée de mission Pays Vallée de la Dore Culture / Santé / Numérique
Loire-Anjou-Touraine	Madame	BULOT	Christèle	Chargée de mission développement culturel et Maison du Parc
Lorraine	Madame	CLOSE	Sandrine	Chargée de mission Diffusion & Création Culturelles
Luberon	Monsieur	COHEN	Patrick	Chargé de mission architecture et patrimoine
Marais du Cotentin et du Bessin	Monsieur	PATTE	Erwan	Chargé de mission Patrimoine culturel
Marais Poitevin	Madame	LE RIDANT	Séverine	Chargée de communication (Culture)
Martinique	Monsieur	VARRU	Jean-Claude	Directeur de l'animation du territoire
Massif des Bauges	Madame	ALA	Silvia	Chargée de mission patrimoine culturel
Millevalches en Limousin	Madame	COUEGNAS	Fanny	Chargée de mission Culture et Patrimoine Bâti
Montagne de Reims	Madame	Renoir-Sibler	Emilie	Chargée de mission culture et du patrimoine
Monts d'Ardèche	Madame	PERRET	Marie-Françoise	Chargée de mission Culture
Morvan	Madame	MARCHAND	Maud	Coordination du pôle patrimoine et culture
Narbonnaise en Méditerranée	Madame	POUX	Nathalie	Chargée de mission développement culturel
Normandie-Maine	Madame	JEHAN	Bérengère	Responsable du Pôle Patrimoine tourisme Responsable de la Maison de la Pomme et de la Poire
Oise-Pays de France	Monsieur	BRIDOUX	François-Xavier	Chargé de mission Patrimoine historique et culturel
Perche	Madame			Chargée de mission Culture
Périgord Limousin	Madame	POUPLIER	Stéphanie	Chargée de l'action culturelle
Pilat	Madame	MARTICHE	Axel	Coordination pôle culture, éducation, tourisme
Préalpes d'Azur	Madame	PELLEGRINO	Sandrine	Chargée de mission Education au territoire et action culturelle
Pyrénées Catalanes	Madame	FRAU	Christelle	Chargée de mission Patrimoine, Culture et Catalanité
Queyras	Monsieur	GERRER	Christophe	Chargé de mission éducation à l'environnement et au territoire, culture
Sainte-Baume				
Scarpe-Escaut	Madame	LAVERGNE	Agnès	Responsable du Pôle mobilisation écocitoyenne
Verdon	Madame	ZORZAN	Audrey	Chargée de mission culture
Vercors	Madame	BOUQUET	Armelle	Chargée de mission culture et patrimoine
Vexin Français	Madame	LORINE	Marie	Responsable du pôle Educ, culture et patrimoine
Volcans d'Auvergne	Madame	BASMAISON	Marie-Noëlle	Chargée de mission Stratégie culturelle et pédagogique
Vosges du Nord	Madame	CLADEN	Laurane	Chargée de mission développement culturel

ANNEXE 6.

Fiches retour d'expériences « Résidences artistiques et culturelles »

Pour diffusion dans les actes de la journée nationale

(voir document : Fiches Actions Résidences artistiques et culturelles.pdf)



Parc d'Armorique

Région Bretagne

Les rendez-vous du Sémaphore : À ouessant, les artistes partagent généreusement leur passion

Carte d'identité

Nom du projet : Les rendez-vous du Sémaphore : À ouessant, les artistes partagent généreusement leur passion

Nom du porteur de projet : Parc naturel régional d'Armorique

Description :

Artiste / Compagnie : L'association « Iles et Phares du Pays des Abers »

Domaines artistiques : Ecriture, Arts plastiques, photographie

Année de réalisation :

Durée de la résidence :

Mots-clés : Dialogue, découverte

Publics : Habitants, enfants, visiteurs



■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Le Parc d'Armorique assure l'accueil des artistes en résidence au sémaphore du Créac'h mais aussi la valorisation de cette présence d'artistes en création avec les « Rendez-vous du sémaphore ». Organisés au musée des Phares et Balises et à l'écomusée d'Ouessant, ils permettent de dialoguer avec les artistes, de découvrir leur travail. S'ils sont seulement « proposés » aux artistes, beaucoup s'y impliquent, souvent avec passion, parfois avec fidélité dans la durée. C'est aussi pour les artistes en résidence un moyen de se faire connaître des habitants et, parfois, de les faire participer à leurs projets.

■ CONTEXTE

Le Parc d'Armorique dans le cadre d'une convention avec le Conseil général, propriétaire du sémaphore est chargé d'accueillir les artistes venus d'horizons différents pour un à quatre mois, portés par une association. Certains démarrent un projet, d'autres en finalisent un ou engrangent du matériau. Le Parc joue pour eux un rôle de facilitateur et d'aide à la création lorsqu'ils souhaitent découvrir le territoire insulaire ou rencontrer habitants et visiteurs pour nourrir leurs projets.

■ ENJEUX

L'enjeu pour le Parc est d'accompagner la création artistique et de valoriser auprès des habitants et visiteurs, les créations et leurs auteurs : comme créateurs de lien et de (re)découverte du territoire et de ses richesses.

■ OBJECTIFS

L'écrivain et plasticien André Jolivet, présent en octobre 2011, pour la réalisation d'un livre d'artiste sur Ouessant et Brest, a présenté le fruit de son travail, lors de la Nuit européenne des musées. Yasmine Eid-Sabbagh quant à elle, a transmis son manuscrit aux participants des « Rendez-vous du sémaphore », afin de recueillir leurs avis. Autre coopération, celle de Loreto et Erwan lors d'entretiens avec les habitants, retransmis lors d'émissions radio, auxquelles les élèves du collège ont pris part.

■ RÉSUMÉ ET RÉSULTATS / RÉALISATION

Les photographes Frédérique Aguilhon et Sylvain Girard étaient en résidence d'artiste au sémaphore du Créac'h, à Ouessant, durant les mois de décembre et janvier 2015, avec l'appui de l'association «Iles et Phares du Pays des Abers». A l'occasion d'un nouveau «Rendez-vous du sémaphore» ont présenté leur projet artistique aux habitants de l'île, et notamment les travaux réalisés avec les élèves d'Ouessant.

Les deux photographes ont réalisé des ateliers avec le collège des îles du Ponant et l'école Sainte Anne. Travaillant tous les deux en photographie argentique, ils ont mené un atelier de prise de vue de portrait et de tirage noir et blanc au collège. Un petit laboratoire photographique a été créé pour l'occasion dans une salle de cours. Cela a permis aux élèves de découvrir la magie du processus photographique.

Les élèves de l'école Sainte Anne ont réalisé un herbier selon la technique du photogramme, dans un laboratoire argentique, installé cette fois dans les locaux de l'école primaire.

Les travaux d'élèves du collège seront présentés le jeudi 27 mars au musée des Phares et Balises. Les photographes présenteront ce même jour des extraits des images réalisées au cours de leur résidence sur l'île durant l'hiver, ainsi que des photographies de leur travail antérieur.

■ MÉTHODOLOGIE / ÉTAPES

■ RÔLE DU PARC

Partenaire du conseil départemental du Finistère, propriétaire du site et coordinateur des résidences, pour l'accueil des artistes et la valorisation des résidences auprès des habitants et du grand public.

■ PARTENAIRES

Conseil départemental du Finistère, commune d'Ouessant, association du Finistère porteuses des projets de résidence

■ BUDGET

Budget artistique :

Conseil départemental pour la résidence
Inclus au budget d'animation des musées d'Ouessant pour les « rendez-vous du sémaphore »

Budget global :

■ CONTACT

Nom de l'agent et adresse mail :

Parc naturel régional d'Armorique, direction culture
et médiation
delphine.kermel@pnr-armorique.fr
Conseil départemental du finistère
Fabienne.REBIERE@finistere.fr

■ RESSOURCES

■ ARTISTE / COMPAGNIE

Nom et contact :

L'association « Iles et Phares du Pays des Abers »

Site Internet :

ippa29@gmail.com

■ POINTS FORTS / CONDITIONS DE RÉUSSITE

La durée des résidence est un élément déterminant de la réussite des projets construits avec les habitants

■ IMPACTS (dynamique créée)

3 à 4 rendez vous annuels

■ PERSPECTIVES

Acquisition d'œuvres pour les collections des musées de l'île

■ PISTES D'AMÉLIORATION



Parc des Ballons des Vosges

Région Grand Est, Région Bourgogne Franche-Comté

«Mon village et l'artiste »

Carte d'identité

Nom du projet : «Mon village et l'artiste »

Nom du porteur de projet : Dans le cadre de cet appel à projets les artistes, choisis pour leur potentiel créatif et l'intérêt qu'ils portent à une immersion en milieu rural, sont invités à séjourner dans un village durant deux mois. Au terme, est présentée une création répondant à une question posée au préalable par la commune.

Description :

Artiste / Compagnie : Compagnie Prune, Sybille du Hays, Nicolas Desmarchelier, Olivier Toulemonde, Radio Charrette, Alice Ferré, Brice Maire, Lise Lecoq

Domaines artistiques :

Année de réalisation :

Durée de la résidence : 2 mois

Mots-clés : Immersion, échange, participation habitante

Publics : Habitants, élus



© Parc des Ballons des Vosges



© Parc des Ballons des Vosges

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

«Mon village et l'artiste» est un dispositif de résidences d'artistes initié par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges depuis 2012. Il consiste à inviter des artistes professionnels à vivre et à créer dans un village volontaire à partir d'un questionnaire défini au préalable par la commune. La résidence est prévue sur une période de deux mois consécutifs en immersion. Des moments de rencontres sont organisés, des liens se créent entre les artistes et les habitants. Une création est présentée aux habitants au terme de la résidence.

■ CONTEXTE

Le dispositif a été imaginé par le Parc dans le prolongement de « Suivez l'artiste », action qui a soutenu 26 créations d'artistes professionnels entre 2000 et 2010. Pilotées en binôme essentiellement par des artistes, des acteurs culturels ou des établissements scolaires, ces actions ont permis de faire émerger des créations éphémères ou pérennes, regards sensibles sur patrimoines du Parc sous toutes ses formes : naturels, bâti, immatériel, paysager...

■ ENJEUX

Relever le défi suivant : « artistes et habitants imaginent ensemble une société où chacun rencontre son voisin pour un monde plus solidaire et convivial ». Inscrite dans le cadre de la charte du Parc 2012 / 2024, cette action vise à contribuer à la diversité culturelle et à renforcer les liens entre les habitants.

■ OBJECTIFS

Commune : faire bouger le village, créer du lien entre les habitants, Se lancer dans un projet différent avec le Conseil Municipal, permettre aux habitants de se retrouver, mener un projet avec des artistes/ leur donner carte blanche, mener une action suite au Plan Local d'Urbanisme de la commune, mener une action concrète avec le Parc naturel régional

■ RÉSUMÉ ET RÉSULTATS / RÉALISATION

6 résidences ont eu lieu sur la période 2012-2017 réparties de manière équilibrée sur les versants du Parc. Les créations sont éphémères ou pérennes. Visibles ou invisibles, les artistes ont tous laissé une trace de leur passage dans les communes. L'intensité des moments vécus et partagés reste dans la mémoire du village et des habitants qui ont rencontré et vécu des moments avec les artistes. Pour certaines créations, des habitants ont accepté de livrer une part de leur vécu et de leur intimité dans des témoignages qui font partie des créations sonores, visuelles ou bien écrites.

■ MÉTHODOLOGIE / ÉTAPES

Temps 1 : appel aux communes volontaires. Celles de petite ou de taille moyenne et les plus éloignées de l'offre culturelle sont privilégiées. Les élus sont invités à formuler un thème qui fasse sens par rapport au village. C'est l'opportunité d'un regard créatif nouveau, extérieur et l'occasion d'une réflexion particulière sur le village en associant les habitants.

Temps 2 : Appel aux artistes professionnels de toutes disciplines, seuls, en compagnie ou en collectif. L'artiste est choisi sur ses motivations, son potentiel créatif, la qualité de sa démarche, ses dispositions à l'échange, ses qualités humaines et relationnelles.

Résidence temps 3 : la résidence se déroule à l'automne. La date de démarrage est fixée en lien avec une manifestation existante. La durée de la résidence est de deux mois.

■ RÔLE DU PARC

Impulse, coordonne, anime le pilotage en trio « Parc/Commune/Artiste » ; lance les appels à candidatures ; fait la médiation tout au long du projet ; S'entoure d'acteurs et partenaires culturels (Copil) ; prévoit les conditions financières et administratives en amont

■ PARTENAIRES

Communes ; DRAC ; Grand Est, Région Grand Est ; Acteurs culturels professionnels du territoire des différents versants, membres du Copil : Théâtre du Pilier, CRAC, Scène et Territoire en Lorraine, et autres acteurs culturels mobilisés selon les projets : Réseau Versant Est, Espace Multimédia Gantner...

■ BUDGET

Budget artistique :

Bourse à la création de 5000 à 7000 euros.
Les communes prennent en charge l'hébergement.
Elles apportent une aide technique et logistique.

Budget global :

■ CONTACT

Nom de l'agent et adresse mail :

Violaine Pautot chargée de mission culture
Parc naturel régional des Ballons des Vosges

■ RESSOURCES

<https://www.parc-ballons-vosges.fr/agir/les-actions/mon-village-et-lartiste/>

■ ARTISTE / COMPAGNIE

Nom et contact :

Compagnie Prune, Sybille du Hays,
Nicolas Desmarchelier, Olivier Toulemonde,
Radio Charrette, Alice Ferré, Brice Maire, Lise Lecoq

Site Internet :

■ POINTS FORTS / CONDITIONS DE RÉUSSITE

Pour qu'une résidence « Mon village et l'artiste » fonctionne il faut : une qualité des artistes et de leur démarche / être inspiré par le thème / généreux à la rencontre et prêt à l'immersion en milieu rural ; des acteurs tous prêts à expérimenter quelque chose de nouveau : ils osent ; un thème pertinent par rapport au village ; une commune volontaire et prête à l'aventure : taille, thème préalable prépare la venue ; des élus moteurs disponibles accompagnants et qui acceptent l'inconnu ; de bonnes conditions d'accueil et 1ere présentation réussie avec les habitants ; un rythme des deux mois et une météo favorable ; des habitants et acteurs : prévenus et impliqués de manière concrète et dès le départ ; une présence et un accompagnement du Parc.

■ IMPACTS (dynamique créée)

Ces expériences confirment l'intérêt d'inviter des artistes à venir créer et à s'interroger sur un territoire en lien avec les habitants qui y vivent. Ils permettent aux habitants de prendre conscience de l'endroit où ils vivent, des richesses qui les entourent, de voir le village et les habitants d'une autre manière, de se connaître ou de se redécouvrir, parfois même est « un accélérateur d'intégration » pour de nouveaux arrivés. Les moments et les rencontres permettent de tisser des liens entre les personnes de toutes générations. Les résidences donnent une vision positive du métier d'artiste et permet d'ouvrir la voie pour d'autres projets à venir.

■ PERSPECTIVES ET PISTES D'AMÉLIORATION

La suite est propre à chaque expérience de résidence et à chaque commune.

Suite au bilan de cette action, le projet du Parc est de : poursuivre une action de résidences d'artistes, élargir l'échelle géographique de la résidence, proposer un thème fédérateur qui soit partagé par plusieurs communes et emblématique du Parc, anticiper les calendriers et construire sur plusieurs programmations.



Parc des Baronnies provençales

Région Auvergne-Rhône-Alpes, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vu d'ici, résidence photographique et participative sur les paysages des Baronnies provençales (2014-2016)

Carte d'identité

Nom du projet : Vu d'ici, résidence photographique et participative sur les paysages des Baronnies provençales

Nom du porteur de projet : Parc naturel régional des Baronnies provençales

Description : Réalisation d'une soixantaine de clichés illustrant les paysages des Baronnies provençales dans le cadre d'ateliers photographiques

Artiste / Compagnie : Association Oscura, Jean-Michel Galley, Elisa Towns

Domaines artistiques : Photographie sténopé

Année de réalisation : 2014 - 2016

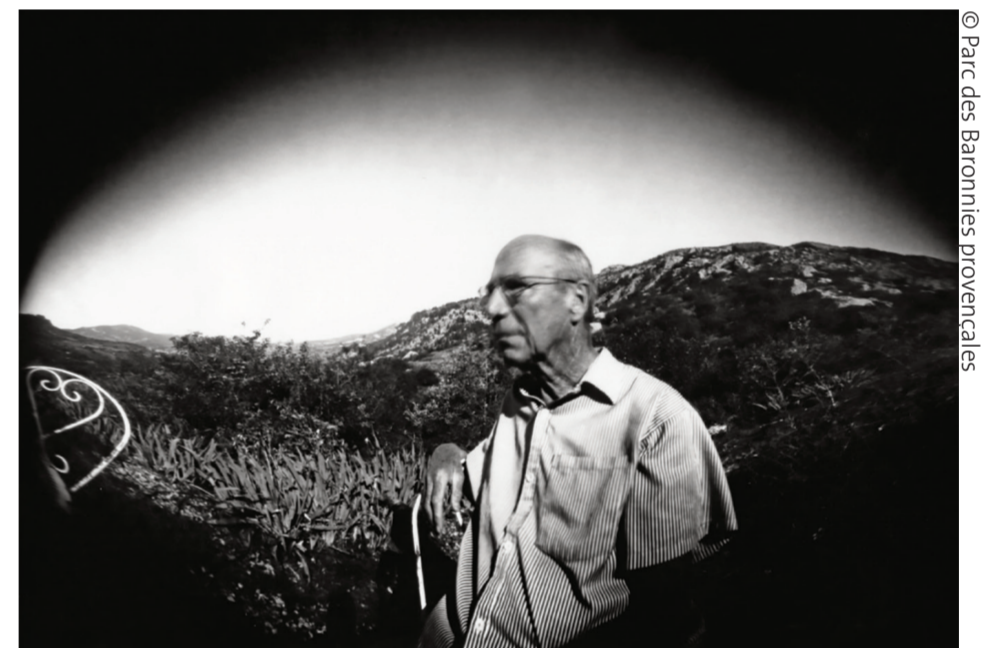
Durée de la résidence : 2 ans

Mots-clés : Paysages, photographie

Publics : Habitants, enfants, visiteurs



Le Poët-Sigillat, 2014



Frédéric, un des participants aux ateliers, pris par ses petits-enfants, La Roche-sur-le-Buis, 2014

© Parc des Baronnies provençales

© Parc des Baronnies provençales

RÉSUMÉ DE L'ACTION

«Vu d'ici» est un projet mené par le Parc des Baronnies provençales et l'association Oscura pour illustrer les paysages des Baronnies grâce au recours à la photographie sténopé. Dans le cadre d'ateliers menés avec les habitants et visiteurs de deux villages (La Roche-sur-le-Buis et le Poët-Sigillat), les deux photographes (Jean-Michel Galley et Elisa Towns), ont pu produire une soixantaine d'images rendant compte, dans le cadre d'une exposition, des paysages de ces villages à partir de l'exploration du minéral et du végétal.

CONTEXTE

Première résidence artistique du Parc naturel régional des Baronnies provençales, il s'agissait de proposer un dispositif novateur dans ce territoire qui avait peu connu ce type d'action culturelle. Le mode d'expression utilisé (le sténopé) permettait un accès facile à une pratique artistique en grande partie disparue. Des enfants ont pu s'y consacrer, mais aussi des adultes dans le cadre de leurs activités de loisirs ou professionnelles (ouvrier municipal, facteur).

ENJEUX

Le recours à la technique du sténopé visait proposer une autre approche du paysage, à partir du point de vue des habitants et à l'aide d'un dispositif à la fois archaïque et décalé.

OBJECTIFS

Grâce à des ateliers participatifs, animés par les photographes, il s'agissait de produire des images qui étaient immédiatement développées puis tirées. Il s'agissait donc de faire l'expérience de la totalité du cycle de la photographie, de la prise de vue au tirage, mais aussi de proposer aux habitants la possibilité d'illustrer leurs paysages, dans lesquels ils pouvaient se prendre en photographie.

■ RÉSUMÉ ET RÉSULTATS / RÉALISATION

Cette résidence a conduit à la mise en place d'ateliers participatifs de pratique de la photographie sténopé avec les habitants de deux villages (11 jours en plusieurs sessions). Les photographes ont également souhaité réaliser des sténopés géants, en faisant des installations dans des cabanons (18 jours en 4 sessions) et qui ont aussi donné lieu à des rencontres avec les habitants. Les images produites ont été présentées à plusieurs reprises dans le cadre d'une exposition, intitulée «Vu d'ici», spécialement réalisée pour l'occasion et qui a également donné lieu à des sessions d'initiation à la photographie sténopé. La publication de certaines images est toujours envisagée.

■ MÉTHODOLOGIE / ÉTAPES

Des repérages : découverte par les photographes du territoire et des deux villages, rencontre avec les élus et la population, définition du programme d'action ; Des ateliers participatifs dans les villages, mise en place d'un laboratoire photographique pour développer et tirer les images avec les participants ; Un temps de pratique artistique originale avec la production d'images et qui n'exclue pas pour autant les habitants (explication de la démarche, rencontre avec les propriétaires des cabanons, etc.) ; Une restitution dans le cadre d'une exposition itinérante avec l'animation d'ateliers et de temps de rencontre avec les photographes.

■ RÔLE DU PARC

Il assure la maîtrise d'ouvrage (recherche de financement), la communication auprès des élus et de la population, la diffusion de l'exposition qui reste propriété de l'association.

■ PARTENAIRES

- Les communes concernées : mise à disposition de locaux, temps des agents communaux et des élus ;
- Des habitants lors des ateliers : mise à disposition de locaux (laboratoire photographique, cabanons), participation aux ateliers
- Des associations culturelles : accueil de l'exposition
- Des partenaires financiers : Département de la Drôme, Région Rhône-Alpes

■ BUDGET

Budget artistique :

8300 euros (indemnités des artistes qui couvrent leur intervention et les frais liés à leurs déplacements, pour la préparation, les ateliers, la préparation, l'installation et l'animation de l'exposition).

Budget global :

8300 euros (le temps des agents du Parc n'a pas été comptabilisé).

■ CONTACT

Nom de l'agent et adresse mail :

Alexandre Vernin, chargé de mission «patrimoines culturels et culture»
avernin@baronnies-provencales.fr

■ RESSOURCES

www.baronnies-provencales.fr

■ ARTISTE / COMPAGNIE

Nom et contact :

Association Oscura / Jean-Michel Galley / Elisa Towns

Site Internet :

<http://www.vuesimprenables.com>
Courriel : oscura@wanadoo.fr

■ POINTS FORTS / CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Partager une pratique artistique simple, qui transcende les différences sociales et qui permet de s'interroger sur sa propre pratique de la photographie (au temps de la production instantanée de l'image)
- Disposer d'artistes qui maîtrisent bien les relations humaines afin d'aller chercher les habitants et les visiteurs sur une pratique qui n'a pas d'écho pour eux.
- Rencontrer des habitants qui ont envie de partager une pratique originale

■ IMPACTS (dynamique créée)

- Pour le Parc, première expérience de résidence qui a donné l'envie de développer ce type d'outils pour favoriser l'action culturelle
- L'exposition a pu servir de support à d'autres ateliers menés dans des écoles du territoire sur le sténopé

■ PERSPECTIVES

- Editer certaines des images produites à l'occasion de cet atelier
- Créer un réseau de cabanons restaurés susceptibles de servir de chambre noire, voire d'appareils photographiques géants, véritables fenêtres contemplatives sur le paysage

■ PISTES D'AMÉLIORATION

- Concevoir une résidence dans le cadre d'un programme plus intégré aux actions du Parc à moyen et long terme afin de maintenir l'intérêt pour un type de pratique artistique et pour une forme d'action culturelle
- Favoriser l'appropriation de ce type de résidence par la population et les élus afin qu'ils soient ensuite eux-mêmes à l'origine des projets de résidence.



Parc des Causses du Quercy

Région Occitanie

Résidence Marche et Paysage Création de la Bande Dessinée « Chemins de pierres »

Carte d'identité

Nom du projet : Résidence Marche et Paysage

Nom du porteur de projet : Parc des Causses du Quercy, Derrière le Hublot

Description : Résidence artistique et culturelle sur le thème de la marche et du paysage aboutissant à la création d'une Bande Dessinée autour du rapport au paysage et à la marche des habitants

Artiste / Compagnie : Jean-Marc Troubet

Domaines artistiques : Illustration, édition

Année de réalisation : 2016

Durée de la résidence : 1 mois

Mots-clés : Identité territoriale, échanges, rencontres

Publics : habitants, grand public, scolaires



© Parc des Causses du Quercy



© Parc des Causses du Quercy

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

L'auteur dessinateur Troubs a séjourné 1 mois à l'automne 2016 sur le territoire des causses du Quercy. Invité par le Parc des Causses du Quercy et Derrière le Hublot pour une résidence artistique et culturelle, Troubs avait pour mission d'interroger le rapport des habitants à la marche et aux paysages et de collecter la matière pour réaliser une bande dessinée. Il a ainsi parcouru le territoire à la découverte des villages et de ses richesses. Il a aussi rencontré les habitants qui lui ont raconté les chemins, les paysages, leur vie sur le causse. Il a dessiné différents sites remarquables, tant sur le plan du patrimoine bâti (caselles, dolmens, pigeonniers, maisons, granges...) que du patrimoine naturel (pelouses sèches, digues...).

■ CONTEXTE

Derrière Le Hublot, projet culturel de territoire en partie partagé avec le Parc (Grand Figeac) est chef de file d'une action interrégionale visant au développement de projets artistiques et culturels de territoire sur l'ensemble du Massif central. Dans ce cadre, il a sollicité le Parc pour être partenaire d'une résidence sur le thème de la marche et du paysage aboutissant à la création d'une BD avec l'auteur et dessinateur Jean-Marc Troubet alias Troubs. Cette résidence s'est mise en œuvre dans le cadre du dispositif d'immersion artistique et culturelle dans les territoires ; résidence qui s'inscrit dans le projet de développement des arts vivants en Massif central (DAV), cofinancé par le FNADT et l'Union européenne dans le cadre du programme opérationnel interrégional FEDER Massif Central.

■ ENJEUX

Après la clôture de la saison culturelle itinérante, Itinéraire Bis (qui a duré 5 ans) le Parc souhaitait développer de nouveaux projets artistiques et culturels avec l'ambition d'entrer en dialogue avec les habitants et le territoire, de construire des petits moments de partage et d'humanité avec des artistes invités et attentifs et de faire œuvre avec le réel.

■ OBJECTIFS

Mettre en pratique de nouveaux modes de relation entre des personnes, un territoire et des artistes, de prendre en considération l'identité du territoire, à travers son histoire, son patrimoine, son architecture, ses paysages, sa gastronomie, ses habitants... Garder une trace de l'histoire qui s'est écrite pendant la résidence.

■ RÉSUMÉ ET RÉSULTATS / RÉALISATION

La matière recueillie lors de cette résidence a donné lieu à deux réalisations :

- Un ouvrage intitulé Chemins de pierres, deuxième ouvrage de la collection Transhumance dont la direction éditoriale est partagée entre les Requins Marteaux et Derrière le Hublot
- Une exposition de planches originales diffusées lors de l'Autre festival à Capdenac (12), dans différentes médiathèques du Parc (Lalbenque, Assier, Limogne-en-Quercy, Gramat) et lors du festival «La BD prend l'air» à Cajarc où il a obtenu le safran d'or (prix du public).
- Des balades géologiques illustrées ainsi que deux concerts dessinés intitulé Votz de Peira avec Troubs, et les musiciens Xavier Vidal et Laurent Grimaux ont également été organisés dans les «Causseries» du Parc.

■ MÉTHODOLOGIE / ÉTAPES

Troubs a été accueilli 26 jours sur le territoire. Plusieurs marches ont été organisées avec les habitants afin qu'il en découvre les paysages et les lieux. Des rencontres publiques ont par ailleurs permis d'établir des relations avec des habitants, des élus, d'autres artistes.

Calendrier : Du 27 au 29 juin 2016 : repérage - Du 19 au 14 octobre 2016 : résidence sur le territoire

Octobre 2016 à mai 2017 : écriture de la bande dessinée et de l'exposition - Mai 2017 : sortie de la bande dessinée

A partir de janvier 2019 : expositions, balades et concerts dessinés.

■ RÔLE DU PARC

- Accueil de l'artiste en résidence : organisation des rencontres avec les habitants et de visites de lieux.
- Apport en production partagé avec Derrière le Hublot
- Suivi actif de la mise en place et du déroulement du projet (être présent aux différentes réunions de pilotage du projet, notamment à la réunion de bilan de la résidence).
- Accueil de l'exposition et valorisation de la BD (animations grand public et scolaires)

■ PARTENAIRES

Derrière le Hublot, Le festival «La BD prend l'air» à Cajarc, Communauté de communes de Lalbenque Limogne
Département du Lot, Massif Central FEDER + FNADT

■ BUDGET

Budget artistique :

10 000 euros

Budget global :

10 000 euros

■ CONTACT

Nom de l'agent et adresse mail :

Patricia Monniaux, chargée de mission culture et éducation

pmonniaux@parc-causses-du-quercy.org

■ RESSOURCES

www.parc-causses-du-quercy.fr

■ ARTISTE / COMPAGNIE

Nom et contact :

Jean-Marc Troubet alias Troubs
troubes@wanadoo.fr / <http://troubes.fr/>

Site Internet :

Les Requins marteaux (éditeur)
Marc Pichelin
marc.pichelin@wanadoo.fr
www.lesrequinsmarteaux.com

■ POINTS FORTS / CONDITIONS DE RÉUSSITE

- De belles rencontres avec les habitants.
- Un partenariat enrichissant (DHL, Communauté de communes, bibliothèques)
- Une production qui continue à vivre et à parler du territoire au-delà de ses «frontières» et qui valorise le patrimoine géologique du territoire labellisé Geo parc mondial UNESCO en avril 2016.

■ IMPACTS (dynamique créée)

- Un artiste qui s'est fait un réseau sur place avec l'envie de revenir
- De nouveau projet BD en perspective
- Un nouveau projet avec DLH et le festival La BD prend l'air

■ PERSPECTIVES

- Accueil en résidence en mai 2019 de Troubs et Edmond Baudoin pour un projet «Chemins en BD» : invitation des deux auteurs à dessiner sur des pierres locales et naturelles pour former un parcours BD permanent en accès libre. Les pierres dessinées seront en suite bâties dans les murets longeant le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Un parcours éducatif et culturel est mené parallèlement avec 3 classes du territoire (avec l'Imprimerie Trace de Concots)
- Partenariat avec Derrière Le Hublot pour la création d'une œuvre d'art refuge à Gréalou dans le cadre de «Fenêtre sur le paysage», une aventure artistique et culturelle sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle. Accueil du collectif d'architecte Encore Heureux. Œuvre d'art refuge en pierre sèche nommé «Super Cayrou - le bivouac de Gréalou»

■ PISTES D'AMÉLIORATION



Parc des Landes de Gascogne

Région Nouvelle-Aquitaine

La Forêt d'Art Contemporain, itinéraire d'œuvres pérennes

Carte d'identité

Nom du projet : La Forêt d'Art Contemporain, itinéraire d'œuvres pérennes

Nom du porteur de projet : Parc naturel régional des Landes de Gascogne

Description : La Forêt d'Art Contemporain constitue un parcours d'œuvres pérennes. Ce projet auxquels sont associés des artistes en résidence, comprend aujourd'hui vingt œuvres ainsi qu'une dizaine, en cours de réflexion ou de production.

Artiste / Compagnie : Plusieurs artistes, une compagnie de théâtre et des commissaires

Domaines artistiques : Arts plastiques,

Année de réalisation :

Durée de la résidence :

Mots-clés : Patrimoine forestier, médiation, partage, découverte

Publics : Habitants, enfants, visiteurs, touristes



Severine Hubbard, LES orgues des Landes, Arjuzanx 2016 programmation Jean François Dumont



Marine Julié, Hello Apollo, Luxey 2017, programmation JF Dumont

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

La Forêt d'Art Contemporain construit depuis bientôt dix ans un parcours d'œuvres pérennes qui grandit d'année en année. A ce jour, vingt œuvres sont installées et une dizaine sont en cours de réflexion ou de production. C'est tout un territoire, ses particularismes paysagers et patrimoniaux qui sont mis en lumière par le prisme de la découverte des œuvres d'art qui y sont implantées. Projet fort et fédérateur grâce à la médiation et à l'accueil d'artistes résidents.

■ CONTEXTE

La Forêt d'Art Contemporain est un itinéraire d'œuvres situées dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne. C'est aussi (et surtout) une association qui a vu le jour il y a une dizaine d'années. Un projet, qui n'a cessé de gagner en reconnaissance au-delà même des espérances de ses fondateurs, qui, toujours présents, ont à cœur de préserver l'essence de leur projet : partage, démocratie, plaisir, découverte, originalité...

Ce projet est avant tout adossé au patrimoine forestier du parc naturel, patrimoine sensible qui comprend plusieurs volets : naturel, paysager, économique, social, culturel. La Forêt d'Art Contemporain s'approprie l'ensemble de ces champs. Il s'agit d'une démarche nouvelle, unique à l'échelle de l'espace néo-aquitain, qui souhaite susciter des regards singuliers et célébrer des espaces particuliers du territoire forestier.

■ ENJEUX

Ce projet a un enjeu de médiation et d'animation fort, autour de temps de partages et de construction en commun.

■ OBJECTIFS

Dynamiser le territoire, faire sortir l'art des musées et des galeries, le rendre accessible pour tous, le mettre au service de la communauté : c'est le défi de ce projet.

L'apport artistique transforme les espaces en "lieux", le but étant une réappropriation de certains espaces, avec pour objectif de faire connaître la forêt, de donner à voir ses particularités cachées, d'affirmer aussi que les richesses sont multiples, diverses et variées.

■ RÉSUMÉ ET RÉSULTATS / RÉALISATION

L'itinéraire comporte à ce jour vingt œuvres. Cela représente tout autant de résidences artistiques en neuf an d'existence, bientôt dix. En terme de médiation scolaire c'est plus de 5000 élèves venues en visite, ayant bénéficié d'ateliers, de rencontres ...Chaque année de nombreuses propositions de présentations, d'animations, d'excursions mobilisent le public, les spécialistes, des locaux, des associations, des élus...

■ MÉTHODOLOGIE / ÉTAPES

Le lieu d'implantation constitue le point de départ d'une création artistique. Ce choix est fait en collaboration avec les communes candidates au projet. Il s'agit alors de valoriser les lieux les plus emblématiques de la commune hôte. Selon le lieu choisi, l'intérêt manifesté par la commune, son histoire, ses particularités, le commissaire invite un artiste. Celui-ci doit proposer un projet, une œuvre, s'inscrivant dans l'espace choisi. Aucune thématique particulière n'est imposée, hormis l'apport d'une lecture singulière de l'environnement, du paysage, de l'histoire, ou de l'imaginaire lié au site. Pour ce faire, les artistes sont plongés au cœur du territoire grâce à des temps de résidence, variables en nombre et en durée.

■ RÔLE DU PARC

La singularité de ce projet culturel est reconnue dans la charte du Parc, celle-ci renouvelant le regard porté par les habitants sur leur territoire, renforçant et diversifiant les aménités touristiques. Le Parc est fondateur de ce projet qui s'inscrit dans son ADN. A chaque étape, la relation à la nature, au paysage et au patrimoine est source d'inspiration alimentant les démarches artistiques. L'offre « art et nature » développée en collaboration avec le Parc est plébiscitée par les publics, le volet nature s'accorde aux différents propos artistiques et apporte l'éclairage nécessaire à la lecture de ces œuvres. Le Parc est également partenaires du projet et subventionne La Forêt d'Art Contemporain.

■ PARTENAIRES

Ministère de la Culture, Drac Nouvelle-Aquitaine, Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, départements des Landes et de la Gironde, Parc des Landes de Gascogne, La Communauté de Commune Cœur Haute Lande, Communes et Europe (fonds Leader). De plus en plus de mécènes privés participent à la pérennisation de l'itinéraire par le biais de notre Fonds de Dotation : FAC DONATION.

■ BUDGET

Budget artistique :

80 % environ, sont dédiés à la partie artistique

Budget global :

Budget annuel de l'association, incluant le salaire de la salariée, est d'environ 200 000 euros

■ CONTACT

Nom de l'agent et adresse mail :

Lydie Palaric, Directrice.
Lydie.palaric@lafortedartcontemporain.com
0678112331

■ RESSOURCES

<http://www.lafortedartcontemporain.com>

■ ARTISTE / COMPAGNIE

Nom et contact :

Artistes : C. Roudenko Bertin, E. Perotto, A.Domagala, S. Tritz, L. Kropf, S. Cherpin, R. Cognet, C. Doucet, M.Denis, Y. Rahmoun, B. Dezoteux, D. Boeno, L. Le Deunff, B. Peinado, S. Vonier, J-F. Gavoty, S. Hubard, D. Marcel, P.Fangeaux, M.Julié, M.Herrera.

Théâtre : Atelier de Mécanique Générale Contemporaine
Commissaires : C. Doucet, . Le Deunff, D. Arnaudet, J-F Dumont, I. Marchal

Site Internet :

www.lafortedartcontemporain.com

■ POINTS FORTS / CONDITIONS DE RÉUSSITE

La sensibilisation du public local au projet de La Forêt d'Art Contemporain s'appuie sur l'accueil des artistes en résidence. Habitants, bénévoles et élus sont associés à toutes les étapes d'investigation et de production. Chaque rencontre est une histoire, une aventure où un nouveau récit s'écrit, puis se transmet. L'offre proposée par La Forêt d'Art Contemporain est notamment valorisée par les institutions touristiques départementales et régionales dans leurs relations avec la presse. Le Parc, quant à lui, a développé une thématique « art et nature » autour de cette offre.

■ IMPACTS (dynamique créée)

La Forêt d'Art Contemporain vient enrichir une offre touristique structurée, prioritairement autour de l'éco-tourisme et de l'itinérance. Valeur ajoutée dans un champ complémentaire à celui développé par les acteurs du tourisme, elle apparaît comme une ressource nouvelle pour le territoire, au service de son double positionnement touristique : les vacances nature et l'étonnement dans la proximité. De nombreuses propositions touristiques sont faites autour de La Forêt d'Art Contemporain, notamment des journées d'excursions accompagnées d'animateurs. Plusieurs parcours thématiques explorent diverses approches, poétiques, ludiques, écologiques... Grâce à la présence d'une conteuse, le public est invité à s'immerger dans un imaginaire inspiré des œuvres d'art contemporain.

■ PERSPECTIVES ET PISTES D'AMÉLIORATION

Le rythme actuel de production de La Forêt d'Art Contemporain est de deux à trois œuvres par an, qui viennent compléter la vingtaine d'œuvres actuelles.

Un tel équipement donnera une assise forte au projet, une visibilité et une attractivité à l'échelle nationale et européenne.



Parc de la Montagne de Reims

Région Grand Est

Résidence *Par les communes*

Carte d'identité

Nom du projet : Résidence *Par les communes*

Nom du porteur de projet : Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Description : Démarche d'appropriation territoriale et historique par le biais d'animations artistiques singulières

Artiste / Compagnie : Compagnie du Diable à 4 pattes.

Domaines artistiques : Théâtre

Année de réalisation : De 2013 à 2018

Durée de la résidence : 5 ans

Mots-clés : Grande guerre, patrimoine mémoriel, identité territoriale

Publics : Habitants, établissements scolaires, associations locales



© Parc de la Montagne de Reims



© Parc de la Montagne de Reims

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

La Résidence Par les communes, menée par le Parc naturel régional de la Montagne de Reims avec la Cie du Diable à 4 pattes de 2013 à 2018, a permis aux habitants de s'approprier leur territoire et leur histoire. Ayant pour thème la mémoire de la Grande Guerre, cette résidence a valorisé le souvenir de cet événement marquant pour l'identité territoriale du Parc. Elle a rayonné sur les 65 communes du Parc et s'est appuyée sur les communes, les associations et les habitants (collecte mémoire, spectacles participatifs, ateliers).

■ CONTEXTE

L'action culturelle permet au Parc naturel régional de la Montagne de Reims de proposer des animations originales et innovantes, appelant à nous interroger sur l'histoire locale, nos patrimoines et notre propre identité. Les différentes formes artistiques proposées permettent aux habitants de s'approprier leur territoire et de participer à son dynamisme. S'inscrivant pleinement dans cette volonté, le projet « Par les communes » a pour fil conducteur la mémoire de la Guerre 14-18.

■ ENJEUX

Renforcer les liens intergénérationnels, intercommunaux ; réunir des personnes autour de manifestations culturelles ; commémorer le centenaire autrement.

■ OBJECTIFS

Offrir un nouveau regard aux habitants sur leur territoire ; Proposer une offre culturelle originale sur un territoire rural manquant de dispositifs culturels ; Valoriser la création contemporaine ; Mettre en valeur le patrimoine mémoriel ; Fédérer réseau en créant du lien entre les populations, les collectivités, les associations, les écoles ; Fidéliser un public et sensibiliser à toutes les actions menées par le Parc.

■ RÉSUMÉ ET RÉSULTATS / RÉALISATION

Chaque année, pendant 5 ans le Parc et la Cie ont posé leurs valises dans différents lieux du territoire :

- collecte de mémoire dans 10 communes
- 5 grands spectacles participatifs ont été créés et présentés, réunissant près de 200 comédiens amateurs chaque année/habitants du Parc, encadrés par le Parc et le Cie - 3500 spectateurs en 5 ans.
- 7 spectacles/créations originales créés et présentés par les acteurs professionnels de la Cie du Diable à 4 pattes.
- Près de 40 lieux de diffusion dans les établissements scolaires, les communes, les villes-portes
- 15 ateliers de théâtre ouverts pendant la préparation des grands participatifs

■ MÉTHODOLOGIE / ÉTAPES

Le principe est de libérer la parole des habitants sur le sujet de la Grande Guerre ; comment parler de cet événement marquant pour notre territoire tout en proposant sa relecture originale : la collecte de mémoire et le théâtre. Chaque année la Cie de théâtre pose ses valises dans une commune du Parc et invite ses habitants avec le Parc à parler de ce sujet par le biais du théâtre. Des spectacles professionnels créent et joués par la Cie sont diffusés et des spectacles participatifs sont élaborés avec les habitants et joués par les habitants sous la houlette de la Cie. L'occasion de se réunir et de partager des moments de convivialité.

■ RÔLE DU PARC

Construction de la programmation artistique, montage des dossiers de financement, communication, liens avec les partenaires, les communes, les associations, organisation des spectacles participatifs et diffusion.

■ PARTENAIRES

Au cours des 5 années de résidence, de nombreux partenaires ont participé à ce projet, la Région Grand est, le Conseil Départemental de la Marne, la DRAC Grand Est, les villes-portes du Parc (Reims, Epernay, Châlons en Champagne), une dizaine de communes du Parc, la MJC Intercommunale d'Ay, les archives départementales de la Marne, l'ONF, des mécènes, des associations, les élus, des établissements scolaires et habitants.

■ BUDGET

Budget artistique :

moyenne du budget annuel – 45 000 euros .

Budget global :

2014 à 2018 – 210 500 euros (financements publics).
En 2018, ont été obtenu près de 15 000 euros de mécénat pour le financement de *la Forêt des âmes*.

■ CONTACT

Nom de l'agent et adresse mail :

RENOIR-SIBLER Emilie - Chargée de mission culture et patrimoine
e.renoir-sibler@parc-montagnedereims.fr /
03 26 59 44 44

■ RESSOURCES

www.parc-montagnedereims.fr
www.lediable4pattes.org

■ ARTISTE / COMPAGNIE

Nom et contact :

Cie Le Diable à 4 pattes
La Citadelle, rue de l'industrie 51160 AY
Directrice artistique Elodie Cotin - 06 83 19 32 45

Site Internet :

www.lediable4pattes.org

■ POINTS FORTS / CONDITIONS DE RÉUSSITE

Plusieurs facteurs ont permis la réussite de ce projet ambitieux :

- L'innovation et l'expérimentation du projet
- L'énergie de la Cie du Diable à 4 pattes et la qualité artistique du projet
- Les synergies entre le Parc, la Cie et les habitants du Parc
- L'investissement des comédiens amateurs, des bénévoles et des partenaires
- Le faire ensemble et le partage
- La confiance des financeurs et des mécènes
- La création de liens sociaux

■ IMPACTS (dynamique créée)

Cette résidence a permis de fédérer des habitants d'une même commune, de créer du lien social entre les villages, de faire parler du Parc et de ses missions, de regarder autrement son territoire, son histoire et son patrimoine. Près de 200 habitants du Parc ont été mobilisés.

■ PERSPECTIVES

Une question se pose à l'issue de ces 5 années, comment, sans cette résidence, continuer de fédérer l'ensemble des habitants et des partenaires qui ont participé au projet. Un nouveau projet est en cours d'élaboration et prendra forme dès 2019 « les habitants ont du talent ».

■ PISTES D'AMÉLIORATION

Cette résidence, bien que très positive, fut très prenante. A certains moments, nous n'avions pas le temps nécessaire pour nous poser et réfléchir plus à certaines problématiques, comme développer les ponts entre la résidence et d'autres missions du Parc (transversalité).



Parc des Monts d'Ardèche

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le Partage des Eaux

Carte d'identité

Nom du projet : Le Partage des Eaux

Nom du porteur de projet : Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Description :

Artiste / Compagnie : Stéphane Thidet, Olivier Leroi, Gilles Clément, Felice Varini, Gloria Friedmann, Kôichi Kurita, Eric Benqué

Domaines artistiques : Art contemporain

Année de réalisation : 2014 - 2016

Durée de la résidence : 2 ans

Mots-clés : Ligne de partage des eaux, attractivité territoriale

Publics : Habitants, scolaires, visiteurs



© Parc des Monts d'Ardèche



© Parc des Monts d'Ardèche

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

En crête du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche court une ligne magique, celle du Partage des Eaux entre Atlantique et Méditerranée. Elle a lentement dessiné, siècle après siècle, le paysage que nous admirons aujourd'hui. Elle est devenue la ligne directrice du parcours artistique qui, dans tous les sens du terme, entend irriguer le territoire. Car c'est bien d'un projet de territoire dont il s'agit. Les artistes du Partage des Eaux ont été invités à s'immerger dans le contexte humain, paysager, économique, historique du Parc.

■ CONTEXTE

Serpentant sur une centaine de kilomètres du nord au sud du territoire, le parcours artistique suit la ligne de partage des eaux, une frontière géologique, paysagère et symbolique qui partage l'écoulement des eaux entre les bassins méditerranéen et atlantique. Son passage en ligne de crête permet de découvrir une vue panoramique sur les deux versants aux paysages remarquables et si différents. S'entremêlant presque parfaitement avec le GR7, la ligne de partage des eaux traverse également des sites exceptionnels portant la trace du passage de l'homme, bastions du patrimoine bâti de la montagne ardéchoise.

■ ENJEUX

De par son ambition, Le Partage des Eaux s'inscrit dans une démarche de changement d'image et de renforcement de l'attractivité du territoire, notamment revendiquée par les acteurs associatifs des monts d'Ardèche.

■ OBJECTIFS

Etre acteur de l'aventure extraordinaire qu'ont été la découverte de la Grotte Chauvet et les premières œuvres de l'humanité - De sa réplique, la Grotte Chauvet 2 Ardèche et l'ouverture au tourisme international qui ont fait de l'Ardèche une terre d'inspiration et de création artistique reconnue - Renforcer l'attractivité du territoire - Inventer une œuvre collective.

■ RÉSUMÉ ET RÉSULTATS / RÉALISATION

Le parcours artistique a été inauguré à l'été 2017.

- 6 œuvres *in situ* :
 - De l'autre côté de Stéphane THIDET à la Chartreuse de Bonnefoy, commune du Béage
 - 1020 km d'Olivier Leroi, film, à la Ferme de Bourlatier et à la maison de site du Gerbier de Jonc
 - La tour à eau de Gilles Clément, à la Chaumasse, commune de Sagnes et Goudoulet
 - Un cercle et mille fragments de Felice Varini à l'Abbaye de Mazan
 - Le phare de Gloria Friedmann à Borne
 - Terre Loire de Kôichi Kurita à l'abbaye Notre Dame des Neiges à St-Laurent les Bains
- Une collection d'œuvres jallonnant le GR 7 pour accompagner le visiteur : mires paysagères de Gilles Clément, mobiliers design d'Eric Benqué
- Des Echappées, expositions estivales dans des lieux programmant de l'art contemporain
- Des accompagnateurs, guides, agents des O.T. formés à l'art contemporain et au Partage des eaux : Les Passeurs
- Des projets éducatifs avec les écoles du territoire

■ MÉTHODOLOGIE / ÉTAPES

- Choix d'une direction artistique et d'une coordination technique
- Choix des sites puis des artistes par le directeur artistique retenu
- Mise en place d'une équipe projet
- Réception des esquisses
- Rédaction des cahiers des charges pour la production des œuvres
- Lancement des consultations, choix des entreprises, réalisations

■ RÔLE DU PARC

Commanditaire, maître d'ouvrage

■ PARTENAIRES

Région Auvergne Rhône Alpes, Département de l'Ardèche, Ministère de la culture, Communauté de communes Montagne d'Ardèche, communes concernées par l'implantation des œuvres, Syndicat mixte de la montagne ardéchoise, Offices de tourisme, Agence de développement touristique de l'Ardèche, ABF, Monuments historiques, Associations de la montagne

■ BUDGET

Budget artistique :

1 123 637 euros

Budget global :

1 500 000 euros

■ CONTACT

Nom de l'agent et adresse mail :

Chef de projet :

Marie-Françoise Perret / mfperret@pnrma.fr

Chargée de production artistique :

Eléonore Jacquiau Chamska /

ejacquiachamska@pnrma.fr

■ RESSOURCES

Site web : www.lepartagedeseaux.fr

Livre à paraître en juin 2019

■ ARTISTE / COMPAGNIE

Nom et contact :

Site Internet :

■ POINTS FORTS / CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Des élus motivés et facilitateurs
- Une légitimité du Parc dans les invitations à des artistes
- Un directeur artistique inspiré
- Un itinéraire existant (GR7)

■ IMPACTS (dynamique créée)

- Un territoire qui parle d'art contemporain dans tous ses réseaux

■ PERSPECTIVES

- De nouvelles invitations à lancer
- Des projets pédagogiques à développer

■ PISTES D'AMÉLIORATION

- Commercialisation de séjours
- Aménagements routiers
- Signalétique



Parc de la Narbonnaise en Méditerranée

Région Occitanie

Paysages en Chantier

Carte d'identité

Nom du projet : Paysage en chantier

Nom du porteur de projet : Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, Scène nationale de Narbonne

Description : Le Parc organise, dans deux villages de son territoire des soirées « paysages en chantier », où une projection de reconductions photographiques s'accompagne d'échanges sur les mutations paysagères observées. Un spectacle, réalisé par une compagnie en résidence pour plusieurs mois sur le territoire, vient conclure la soirée avec une représentation sur le thème de la vie du village

Artiste / Compagnie : Rémi Checchetto et Fabien Bergès

Domaines artistiques : Photographie, théâtre

Année de réalisation :

Durée de la résidence : Plusieurs mois

Mots-clés : Evolutions paysagères, photographie, Débats

Publics : Habitants, enfants, visiteurs



© Parc de la Narbonnaise en Méditerranée



© Parc de la Narbonnaise en Méditerranée

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Paysage en chantier se déroule dans deux communes du Parc chaque année. C'est une soirée dont la deuxième partie est une sortie de résidence d'artistes réalisée dans la commune les mois précédents. Les auteurs et metteurs en scène créent un spectacle à partir de rencontres avec les habitants, de leurs observations et de leurs déambulations dans le village autour du thème « Territoire réel, imaginaire, rêvé ». Le Parc mène ce programme depuis 10 ans.

■ CONTEXTE

Le Parc réalise une veillée dans deux villages chaque année. La première partie est la restitution d'une collecte de photographies auprès des habitants et d'une reconduction photographique actuelle selon les mêmes points de vue en partenariat avec les Archives départementales. Ce travail permet d'échanger sur l'évolution du paysage de la commune aux habitants sur les 100 dernières années. Un repas convivial réunit les participants puis le spectacle est présenté. La soirée est un temps d'échange et de partage sur les questions du paysage, de l'attachement, des dynamiques sociales et économiques des villages dans un contexte mondialisé.

■ ENJEUX

Le lien social, l'échange autour des problématiques contemporaines vécues dans les villages, la production d'un regard sensible, neuf et libre, à la fois empathique et distancié, sur le village

■ OBJECTIFS

- Produire des textes et des œuvres inédites et de qualité, propres à chaque lieu
- Impliquer les habitants dans la phase de recherche des artistes et dans la restitution, créer la rencontre et l'échange
- Réunir une diversité d'habitants du village et du territoire

■ RÉSUMÉ ET RÉSULTATS / RÉALISATION

Zoom sur une résidence d'écriture et une création théâtrale réalisée en 2017 autour des supporters de rugby : *Allez allez allez* de Rémi Checchetto et Fabien Bergès. Ce travail a été initié par la Scène nationale de Narbonne, producteur délégué. Le Parc, d'ordinaire pilote des résidences dans le programme «Paysage en chantier», a été coproducteur. Sortie de résidence à Portel-des-Corbières dans le cadre de la soirée Paysage en chantier, puis diffusion du spectacle sur le territoire du Parc / communauté d'agglomération et au-delà. Forte fréquentation et très bonne réception par les habitants, supporters de rugby ou non.

■ MÉTHODOLOGIE / ÉTAPES

Rencontres avec la scène nationale pour échanges sur le projet, choix de l'artiste. Le Parc a plus particulièrement travaillé sur la résidence menée à Portel-des-Corbières (à Narbonne la scène nationale a organisé les rencontres), préparation en amont : rencontre avec les élus, repérage des habitants pour organiser les rencontres avec les artistes, prises de contacts, présentation du projet, organisation des rendez-vous.

Calage avec les artistes : objectifs, échanges, accueil des artistes, organisation logistique de la résidence, suivi.

Organisation de la soirée de sortie de résidence en octobre 2017 (régie : Scène nationale)

Édition du texte du spectacle avec les portraits photographiques des habitants réalisés par l'auteur.

■ RÔLE DU PARC

Réflexion commune avec la Scène nationale. Connaissance du territoire et facilitateur. Organisation de la résidence à Portel. Édition et diffusion du texte du spectacle.

■ PARTENAIRES

Production : Scène nationale Grand Narbonne (producteur délégué), Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois (coproducteur).

Autres partenaires : mairie de Portel-des-Corbières, associations de supporters et clubs de rugby, groupes de musique amateurs qui accompagnent les sorties de match, fanfare le Réveil Narbonnais.

■ BUDGET

Budget artistique :

Budget global :

Il s'agit d'un cas particulier. En général, les résidences réalisées dans le cadre de paysage en chantier sont réalisées sur la base d'un budget de 15 000 euros.

■ CONTACT

Nom de l'agent et adresse mail :

Nathalie Poux, responsable de la culture et du pôle médiation : n.poux@pnrnm.fr

■ RESSOURCES

Chaque création est présentée sur le site Internet Culture du Parc ainsi que des extraits des spectacles. Les textes des quatre dernières créations de Paysage en chantier ont fait l'objet d'une édition.

Site Internet : <https://archives-du-sensible.parc-naturel-narbonnaise.fr>

■ ARTISTE / COMPAGNIE

Nom et contact :

Rémi Checchetto - remichet@orange.fr

Fabien Bergès - f.berges@cc-clermontais.fr

Site Internet :

<https://checchetto.com>

<https://www.theatre-lesillon.fr>

■ POINTS FORTS / CONDITIONS DE RÉUSSITE

Les relations de confiance entre les partenaires, avec la commune, les habitants rencontrés.

Le choix des artistes et le croisement, la résonance entre leurs axes de travail et les questions posées sur le territoire. La complémentarité du projet avec les actions des autres acteurs culturels du territoire (mailage et nature des projets. C'est dans cet esprit de complémentarité que nous faisons le choix de ne pas faire de diffusion). Dans le cas particulier d'Allez allez, en partenariat avec la Scène nationale Grand Narbonne qui a donné une autre dimension au projet et a porté la diffusion du spectacle.

Le soutien de la commune, le soutien de la DRAC.

■ IMPACTS (dynamique créée)

Paysage en chantier, de manière générale : rencontre entre des habitants d'une même commune sur des questions touchant leur mode de vie et leur lieu de vie. Création de lien et de questionnements, déconstruction de stéréotypes. Renforcement des relations entre les élus, les agents des communes, des membres d'associations et certains habitants et les agents du Parc. Les expérimentations menées par les artistes dans le cadre de Paysage en chantier ont nourri leur travail postérieur. Certaines créations ont été retravaillées et connaissent une autre vie, au-delà du territoire (ex Encore des vestiges de Nicolas Hérédia).

■ PERSPECTIVES

Le programme «Paysage en chantier» sera clôt en 2019 (toutes les communes du Parc auront été concernées). Réflexion en cours pour poursuivre une action à l'échelle de chaque commune en renouvelant l'objectif et la forme.

■ PISTES D'AMÉLIORATION

Intégrer davantage les écoles et les jeunes dans le processus dans l'après Paysage en chantier.



Parc du Vercors

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Paysage Industriel projet de coopération inter-Parc

Carte d'identité

Nom du projet : Paysage Industriel projet de coopération inter-Parcs

Nom du porteur de projet : Parc naturel régional du Vercors

Description : Apport d'un nouveau regard sur le paysage industriel dans les Parcs naturels régionaux pour mobiliser et sensibiliser les habitants des territoires autour des questions liées au patrimoine et aux paysages industriels.

Artiste / Compagnie : Michel Aubry, Élisabeth Ballet, Susanne Bürner et Lani Maestro

Domaines artistiques :

Année de réalisation :

Durée de la résidence :

Mots-clés : Activité industrielle, mutations, dévitalisation impacts paysagers,

Publics : Habitants



© Parc du Vercors



© Phoebe Meyer

Tournage du Film « La traversée » de Susanne Bürner

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

Les Parcs naturels régionaux de Lorraine, des Monts d'Ardèche, du Pilat et du Vercors ont décidé de mener une réflexion collective sur l'histoire industrielle de leurs territoires, ses mutations et ses ruptures, son impact sur les paysages et la vie quotidienne de leurs populations aujourd'hui.

Cette réflexion a pris la forme d'un programme artistique. Huit commandes d'œuvres réparties sur huit sites ont été adressées à des artistes.

Les artistes Michel Aubry, Élisabeth Ballet, Susanne Bürner et Lani Maestro ont été choisis pour leur capacité à réagir à une commande et à son contexte social, historique et humain. Chaque artiste est intervenu dans deux PNR.

■ CONTEXTE

Une question commune : le paysage industriel

Si chaque Parc est unique par ses paysages, ses patrimoines, sa faune et sa flore, certains d'entre eux sont confrontés à une dévitalisation d'une partie de leurs espaces ruraux, un effritement continu du volume des emplois locaux, des phénomènes localisés de déprise et de pression urbaine et une volonté de maintien des services publics. De manière concomitante, ces territoires font face à la mutation de certaines filières industrielles, leurs paysages peuvent être marqués par la présence d'anciens sites.

■ OBJECTIFS

- Mener une réflexion collective sur l'histoire industrielle, ses mutations, et ses ruptures, son impact sur les paysages et la vie quotidienne des populations d'aujourd'hui
- Faire percevoir les activités et les paysages des Parcs façonnés par l'activité industrielle et pas seulement par les activités agricoles et forestières.
- Faire vivre les mémoires des sites industriels qui ont façonné les paysages tout en favorisant leur ouverture au monde
- Inviter un artiste est le moyen de rassembler de nombreux partenaires et de les sensibiliser à une problématique commune.

■ RÉSUMÉ ET RÉSULTATS / RÉALISATION

- Michel Aubry : la 72 593e Partie du monde, Parc du Vercors ; la 213 429e Partie du monde, Parc du Pilat
- Elisabeth Ballet : Révéler la place des anciens moulins dans les paysages et les mentalités, dans les Monts d'Ardèche.
- Susanne Bürner : Accompagner l'évolution du site de la Grande Carrière d'Euville, en Lorraine ; La Traversée, PNR Vercors
- Lani Maestro : Porter un regard sur l'usine Murat, PNR des Monts d'Ardèche. Limen, PNR de Lorraine. Évoquer par un geste dans l'espace public le moment transitoire entre les souvenirs prénants de la vie quotidienne à l'usine et la perspective de nouveaux usages, sur le site industriel de Bataville.

■ MÉTHODOLOGIE / ÉTAPES

- L'invitation faite aux artistes s'est inscrite dans le processus de la commande avec l'action « nouveaux commanditaires » de la Fondation de France, qui permet à des citoyens, confrontés à des enjeux de société ou de développement d'un territoire, d'associer des artistes contemporains à leurs préoccupations, en passant commande d'une oeuvre.
- Des échanges d'artistes entre les territoires
Les 8 résidences prévues dans le cadre du projet ont été organisées de sorte qu'il y ait un artiste par an et par territoire, soit la mobilisation de quatre artistes (chaque artiste intervenant sur deux territoires).
- Des chercheurs communs aux 4 territoires
- Une communication commune - Une journée de restitution – capitalisation dans une publication

■ RÔLE DU PARC

Une importance a été accordée à la « démarche participative », dès les premières rencontres, et un comité de pilotage représentatif des « forces vives du territoire » constitué. Ce programme de coopération a reposé sur l'implication concrète d'un certain nombre de bénévoles d'associations du patrimoine, d'ouvriers et artisans, d'élus municipaux ou de dirigeants d'entreprises.

■ PARTENAIRES

Fondation de France - actions nouveaux commanditaires, Région Rhône-Alpes, Conseils Départementaux, PNR Monts d'Ardèche, Pilat, Lorraine et Vercors, Programme européen LEADER

■ BUDGET

Budget artistique :

9000 euros.

Budget global :

71216 euros.

■ CONTACT

Nom de l'agent et adresse mail :

Armelle Bouquet, Chargée de mission Culture
Service Education, culture et participation citoyenne
Tél : 04 76 94 38 14

■ RESSOURCES

Paysage Industriel, 1er Tome, Ed. Presses du réel, 2015
<http://www.a-demeure.org/production/category/paysage-industriel/>
Dossier de Presse
<http://www.a-demeure.org/production/wp-content/uploads/2014/12/dp-paysage-industriel.pdf>

■ ARTISTE / COMPAGNIE

Nom et contact :

Michel Aubry, Elisabeth Ballet, Susanne Bürner et Lani Maestro

Site Internet :

■ POINTS FORTS / CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Investissement des habitants dans le processus de création et la création des œuvres rencontre qu'elle a provoqué entre artisans, ouvriers et l'artiste.
- Ancrage des projets sur la durée (3 ans minimum) pour concerner une diversité de catégories de population et de générations permettant une mobilisation en profondeur des personnes, à différents moments dans le processus de création

■ IMPACTS (dynamique créée)

- Travail collectif entre PNR, commanditaires, structures artistiques, chercheur et les élus
- Prise en considération de cet héritage industriel, comme support de la construction identitaire, comme expression des rapports sociaux

■ PERSPECTIVES

- Projets changeant la perception de l'action artistique et favorisant les échanges, l'entrée en création, l'implication
- Projets transformant les relations sociales pour initier une réflexion sur les conditions de vie, voire leur amélioration
- Projets co-construits entre différents acteurs

■ PISTES D'AMÉLIORATION

- Partenariat et commanditaires des œuvres, mixité privé/public
- Processus de commande direct d'un groupe citoyen à un artiste / programme Nouveaux commanditaires
- Analyse du processus et ses effets à prévoir sur le long terme
- Co-construction innovante du projet par l'immersion d'artistes accoucheurs de paroles d'habitants sur la durée
- Processus créatif modifiant les représentations de l'activité artistique et encourageant l'implication de la population dans un processus créatif dynamique



Parc du Verdon

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Projet Raconte-moi ton Verdon Retour sur une aventure artistique, sociologique et ethnologique

Carte d'identité

Nom du projet : Raconte-moi ton Verdon

Nom du porteur de projet : Parc naturel régional du Verdon

Description : Création du spectacle - exposition l'Inventaire du Verdon, conçu à partir d'une démarche de récolte de la parole citoyenne

Artiste / Compagnie : Collectif PetitPoisPrincesse

Domaines artistiques : Théâtre, création artistique, photographie, vidéo

Année de réalisation : 2013

Durée de la résidence : 4 semaines

Mots-clés : Regards croisés, sociologie, ethnologie, culture, et identité locale

Publics : acteurs locaux



Tournage de la vidéo lors de la résidence du collectif PetitPoisPrincesse



Affiche de la tournée du spectacle L'Inventaire du Verdon du collectif PetitPoisPrincesse et extrait du Livret

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Le Parc naturel régional du Verdon a lancé en 2013 le projet Raconte-moi ton Verdon. Que représente le Verdon pour les habitants ? C'est quoi vivre ici ? Pour y répondre, nous avons fait appel aux regards croisés d'une ethnologue, Annick Fédensieu, d'un sociologue, Mathieu Leborgne, et d'un collectif d'artistes, PetitPoisPrincesse.

Les chercheurs ont identifié les représentations et les façons de vivre des gens ici. Les artistes ont créé, à partir de la parole des habitants, le spectacle - exposition l'Inventaire du Verdon.

CONTEXTE

La mission culture du Parc a officiellement été lancée en 2010. Après des premières actions et la définition d'une stratégie, l'objectif était d'asseoir cette mission autour d'un projet mêlant création artistique et recherche, de faire parler les habitants sur les cultures locales (leurs pratiques, leurs patrimoines, leur façon de vivre le territoire, etc.)

ENJEUX

- Identifier les enjeux culturels du territoire pour orienter nos actions ;
- Porter un projet culturel et artistique d'envergure en donnant l'envie aux élus et acteurs locaux de renouveler

OBJECTIFS

- Avoir une meilleure connaissance de ces cultures qui constituent les identités du Verdon.
- Faire se croiser et dialoguer les deux démarches, scientifique et artistique

■ RÉSUMÉ ET RÉSULTATS / RÉALISATION

- 2 rapports scientifiques, 100 personnes enquêtées
- 4 temps de résidence artistique
- 88 portraits réalisés et plus de 1000 photos prises par les artistes
- 1 spectacle avec 7 représentations
- 1 livret pour résumer l'expérience et valoriser les portraits et paroles des habitants
- 3 vidéos sur le déroulé du projet : lancement avec explication de la démarche, résidences, retour sur les représentations.
- presque 600 spectateurs

■ MÉTHODOLOGIE / ÉTAPES

Un comité de pilotage pour le suivi général du projet et chaque étape :

- 1- sélection des artistes et des chercheurs
- 2- définition du programme de recherche
- 3- rencontre des artistes et chercheurs
- 4- résidence des artistes
- 5- restitution du premier rendu des chercheurs
- 6- tournée du spectacle
- 7- finalisation du rapport
- 8- Rédaction et diffusion du livret auprès de tous les participants et habitants rencontrés.

■ RÔLE DU PARC

Initiateur du projet, recherche de financement et portage, animateur du projet, animation du comité de pilotage, accompagnement des artistes et chercheurs, coordination de la communication, organisation de la tournée

■ PARTENAIRES

- Partenaire financier : Etat et Europe pour le Feader et Région
- Partenaires techniques : associations culturelles locales qui programment des projets culturels et artistiques locaux ; communes ; autres associations pour la tournée
- Membres de la commission culture du Parc : élus et partenaires locaux

■ BUDGET

Budget artistique :

Projet artistique (résidence et rencontres, création et matériel, installation et restitution) : 13 650 euros

Budget global :

70 000 € comprenant : Intervention des artistes, intervention d'un sociologue, actions de communication, frais de bouche pour la tournée, achat de documentation, salaire et frais Ethnologue

■ CONTACT

Nom de l'agent et adresse mail :

Audrey Zorzan, chargée de mission culture
azorzan@parcduverdon.fr

■ RESSOURCES

parcduverdon.fr

■ ARTISTE / COMPAGNIE

Nom et contact :

Le Collectif PPP, PetitPoisPrincesse est composé de Nohémie Chouteau, Fanny Poujade et Georges Braconnay.

Site Internet :

<http://petitpoisprincesse.fr>

■ POINTS FORTS / CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Une envie de comprendre un peu plus le territoire et une curiosité partagée
- des artistes en phase avec le projet et le monde rural
- la construction de partenariats en local pour faire le lien habitants / chercheurs / artistes.

■ IMPACTS (dynamique créée)

- Une adhésion au projet notamment avec le spectacle qui a permis aux habitants de se retrouver à travers les mots, images ou sons.
- La construction de partenariats locaux et un spectacle qui a permis d'aller dans de nouvelles communes du Parc.

■ PERSPECTIVES

- Reconduire l'expérience autour de nouveaux thèmes,
- ouvrir à de nouvelles démarches artistiques,
- développer des actions de médiation artistique et culturelles,
- reconduire en améliorant les liens artistes / chercheurs.

■ PISTES D'AMÉLIORATION

Mieux coordonner les actions de recherche et artistique. C'est la partie qui a le moins bien fonctionné et il a été difficile de faire travailler les deux univers ensemble. Il n'y a pas les mêmes pas de temps, pas les mêmes démarches.



Parc des Vosges du Nord

Région Grand Est

ECHELLE/Massstab/Scala

Carte d'identité

Nom du projet : ECHELLE/Massstab/Scala

Nom du porteur de projet : Parc naturel régional des Vosges du Nord

Description :

Artiste / Compagnie : Marine Froeliger

Domaines artistiques :

Année de réalisation :

Durée de la résidence :

Mots-clés : Art contemporain, tradition séculaire

Publics : Population locale, scolaires



Rite païen du Schieweschlave célébré à Offwiller au début du printemps



Les élèves du collège de Diemeringen recueillent le témoignage de Charles Leining, responsable bénévole de la maison rurale d'Offwiller

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

ECHELLE/Massstab/Scala est un projet artistique de co-création plurimédia (son, images, technologie) en ruralité autour du rite païen du Schieweschlave.

■ CONTEXTE

Le Schieweschlave existe depuis le 12^e siècle autour du bassin rhénan, et survit toujours dans le petit village d'Offwiller (67). Cette tradition consiste en un lancer de disque enflammés en forêt afin d'annoncer le retour du printemps. 3 arguments ont motivé cette résidence :

- La maison rurale d'Offwiller, musée associatif, consacre une partie de sa collection à ce rite méconnu. Le musée, tenu par une poignée de bénévoles, souffre d'un manque de dynamisme et de fréquentation.
- La tradition du Schieweschlave étant très ancrée dans les souvenirs des habitants, elle constitue une porte d'entrée idéale pour un projet artistique.
- Le Parc des Vosges du Nord démontre aussi par cette résidence son intérêt pour la valorisation du patrimoine immatériel.

■ ENJEUX

Utiliser la médiation culturelle pour créer des passerelles entre passé, présent et futur et permettre aux habitants de s'approprier leur territoire.

■ OBJECTIFS

- Permettre aux habitants du Parc et aux citoyens de découvrir ce rite mystérieux et peu connu.
- Créer les conditions d'une rencontre entre art contemporain et tradition séculaire
- Impliquer la population locale dans un projet artistique
- Interroger élèves et habitants sur la place du numérique dans la création artistique

■ RÉSUMÉ ET RÉSULTATS / RÉALISATION

Exposition inaugurée le 10 mars 2019, à l'occasion du Schieweschlave. Entre 150 et 200 personnes ont pu visiter l'exposition. Elle sera disponible jusqu'en septembre 2019, à visiter les dimanches selon les horaires d'ouverture du musée. Cinq visites commentées sont prévues avec l'artiste.

■ MÉTHODOLOGIE / ÉTAPES

- 1- Prise de contact en autonomie de l'artiste avec la maison d'Offwiller
- 2- Demande d'accompagnement de l'artiste au Parc
- 3- Recherche de financements par le Parc
- 4- Validation du projet/rencontres avec les partenaires
- 5- Constitution du calendrier opérationnel
- 6- Réalisation du projet
- 7- Inauguration lors du Schieweschlave et ouverture de l'exposition

■ RÔLE DU PARC

La résidence de Marine Froeliger s'inscrit dans le dispositif Amuse-Musées porté par le Parc depuis 15 ans. Depuis 2017, deux micro-résidences sont financées annuellement pour valoriser l'offre/les collections de deux musées qui font l'objet d'une attention particulière. La maison rurale d'Offwiller a bénéficié de ce dispositif en 2018. La chargée de mission du Parc monte le projet avec l'artiste, et l'accompagne dans la recherche de partenariats financiers ou non. Après obtention de l'enveloppe financière, l'artiste assure seul la partie opérationnelle, et le Parc communique sur les ateliers publics/restitutions intermédiaires éventuelles.

■ PARTENAIRES

- Parc naturel régional des Vosges du Nord : accompagnement, médiation, suivi, communication
- Rectorat/DRAC : soutien financier
- Région Grand Est
- Collège de Diemeringen : mobilisation des élèves, création
- Maison rurale d'Offwiller : soutien logistique, recherche, assurance expo, prêt d'objets
- Ecole primaire d'Offwiller : mobilisation des élèves
- Shadok, fabrique du numérique et Ensembles 2.2 : soutien technique, prêt de matériel, médiation.
- L'OLCA : traduction des témoignages

■ BUDGET

Budget artistique :

Budget global :

19 800 TTC (dont 4500 euros du Parc)

■ CONTACT

Nom de l'agent et adresse mail :

Laurane CLADEN
l.claden@parc-vosges-nord.fr

■ RESSOURCES

<http://marine-froeliger.squarespace.com/schiewesch>

■ ARTISTE / COMPAGNIE

Nom et contact :

Marine Froeliger, artiste, médiatrice et enseignante à la Faculté des Arts de Strasbourg

Site Internet :

<http://marine-froeliger.squarespace.com/>

■ POINTS FORTS / CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Motivation de l'artiste et pertinence du projet
- Multiplicité des partenaires
- Sujet familier pour le public cible
- Lien avec le rectorat qui permet d'engager le public adolescent
- Ancrage territorial

■ IMPACTS (dynamique créée)

Non mesurable à ce jour

■ PERSPECTIVES

L'artiste Marine Froeliger souhaite renouveler son travail au Parc sur d'autres sujets, qui rapprocheraient patrimoine immatériel/traditions, et numérique. Une résidence pourrait être envisagée dans le cadre du prochain programme triennal sur la langue alsacienne, les traditions de Noël, ou pourquoi pas le bretzel.

L'artiste souhaite faire voyager son exposition dans d'autres musées de l'axe rhénan, notamment en Suisse où elle a déjà des contacts.

■ PISTES D'AMÉLIORATION

- Un accompagnement plus poussé de l'artiste dans ses démarches
- Un meilleur relai de communication au niveau local
- Convaincre les partenaires au niveau local (élus principalement) de la pertinence du fond du projet, et pas seulement de la forme, pour qu'ils puissent se l'approprier et le « vendre » à la population
- Imaginer une trace permanente de la résidence qui resterait sur site

VADEMECUM

Atelier 1 : Le choix de l'artiste/la Cie et la co-construction du projet

Retours d'expériences, difficultés rencontrées, constats des participants.

- Adapter les besoins par rapport aux artistes (financement, hébergement, besoins techniques...) (Ex. *Mon village et l'artiste*, PNR des Ballons des Vosges).
- Faible motivation des communes au départ du projet, difficulté à fédérer.
- Mettre en place un partenariat avec les structures culturelles pour la co-construction de la résidence.
- Le calendrier des résidences ne permet parfois pas d'anticiper pour travailler en amont avec les structures culturelles.
- Diversité des méthodes selon les PNR, variable en fonction des projets : appel à projets/proposition d'acteurs culturels/ durée/thème.
- Le choix d'un artiste qui n'est pas du territoire apporte un regard extérieur intéressant.
- Créer des synergies entre le projet de création et le projet de territoire (ex. résidence *Par les Communes*, PNR de la Montagne de Reims).
- Créer du lien, fédérer les acteurs.
- Aller à la rencontre des habitants : les artistes vont naturellement voir les habitants qui ne leur ressemblent pas.
- Connaître son territoire.

Les réponses apportées par les participants

- Organiser des temps communs entre artistes et habitants.
- Créer des synergies avec les acteurs/organismes culturels.
- La méthode pour mettre en place des résidences est exportable, mais évolue en fonction du contexte.

Les outils à mettre en place

- COPIL : élu Parc, chargé de mission, conseillers DRAC, représentants des milieux culturels.
 - Une personne référente au Parc et une personne référente dans chaque commune où la résidence va se dérouler.
 - Comité de suivi dans chaque commune.
 - Créer des ateliers « rencontre ».
-
- Cahier des charges :
 - Intégrer des critères définis en COPIL pour le choix de l'artiste.
 - Avoir un thème. Le thème peut être libre, à adapter selon le territoire.
 - S'entourer des professionnels de la culture.

Atelier 2 : De l'idée initiale à la formalisation du projet

Retours d'expériences, difficultés rencontrées, constats des participants.

- Les difficultés sont souvent source d'inspiration, elles deviennent le moteur du projet.
- Dans la genèse du projet, ne pas ficeler tout, mais laisser la place à la construction pas à pas.
- Prendre le temps de construire le projet : définir concrètement les besoins, les envies dès le départ.
- Développer des partenariats.
- Le Parc n'est pas forcément identifié comme acteur culturel. Le propre de ces projets de résidence dans les parcs est de ne pas être "hors sol".
- Pour les artistes/compagnies : tout est à inventer quand il n'y a pas d'espaces ou de systèmes de rencontres préexistants. Le Parc joue un rôle d'intermédiaire entre les artistes/compagnies et les ressources du territoire (personnes, technique, lieux...).
- Les artistes/compagnies répondent souvent à la demande d'être une sorte de « passerelle entre territoire et habitants ».
- Lourdeur des marchés publics selon le montant des projets (un projet pluriannuel, sur 3 ans aura besoin d'un budget conséquent).
- Dégager du temps à consacrer au projet, car très chronophage.

Les réponses apportées par les participants :

- Pour les projets pluriannuels : amorcer par un micro-événement au sein d'un événement existant / se tester au préalable sur des projets plus courts.
- Rentrer dans le projet par une « micro-résidence » ou un événement.
- Associer les collectivités publiques (région, DRAC, Départements, ...) au montage du projet.
- Avoir une connaissance fine du territoire et ses acteurs, avoir une visibilité des ressources disponibles (lieux / scènes).
- Première année : autoproduction pour se faire connaître, années suivantes : coproduction/ participation.
- Pour faciliter les démarches administratives, c'est parfois une association ou compagnie qui est porteur du projet.
- Il est important de travailler avec des compagnies structurées qui ont des coordinateurs, une personne référente sur le long terme, un interlocuteur identifié.
- Se faire accompagner des conseillers Drac pour les montages de projets
- Prendre le temps en amont de préparation, repérage des ressources sur le territoire, des relais (communes, associations...), définition des attentes tout en laissant carte blanche aux artistes
- Créer des « commissions » avec les habitants, monde associatif : commission costumes/ parking/ publicité...pour donner un rôle à chacun en fonction de ses attentes.
- Favoriser les résidences d'architectes, culture scientifique et technique, biotechnologies et art, art et vivant.
- Laisser la place à l'expérimentation, à l'invention de nouvelles formes artistiques.

Les outils à mettre en place

- Avoir des groupes « relais » (groupe de commandes).

- Aller vers les habitants (marché, bistrot, vœux des maires...): travailler par capillarité.
- Organiser une réunion publique qui annonce le projet.
- Faire le lien avec les capacités techniques et les ressources artistiques locales.
- Création de « commissions » qui permettent d'intéresser les habitants, les responsabiliser.

Atelier 3 : La mobilisation des acteurs internes et externes

Définition d'acteurs internes = personnes constituant le porteur de projet.

Définition d'acteurs externes = les partenaires (collectivités territoriales, entreprises, établissements scolaires, structures culturelles, tous les partenariats avec les autres acteurs du territoire).

Retours d'expériences, difficultés rencontrées, constats des participants

- La première difficulté est de créer du lien : entendre, écouter, s'exprimer.
- La seconde est de sensibiliser à la coopération (demande de co-construction et non pas prédéfinie au départ). NB : A différencier de la démarche participative.
- Difficulté à mobiliser les élus.
- Le cahier des charges est forcément « sur-mesure » et différent sur chaque territoire, avec chaque artiste, en fonction de chaque projet.
- Constat : pour être mobilisé, il faut être convaincu.
- Constat de la fragilité de la demande de résidence pour un artiste.
- Difficultés à garantir les moyens (humains, financiers, matériels).
- Question de l'identification des PNR comme acteur culturel de territoire, voire comme opérateur, par des agences régionales et départementales et par les services culturels des collectivités.

Les réponses apportées par les participants :

- Gouvernance de projet inclusive et participative.
- Souplesse et adaptation dans les modalités de fonctionnement.
- Mobilisation des artistes par appel à projets et par le « bouche à oreilles ».
- Mobilisation des élus par la Charte du PNR et par les artistes, au cours des projets menés
- Importance de l'expérimentation.
- Importance du positionnement du PNR comme acteur culturel du territoire, complémentaire des autres équipements culturels. Le fonctionnement spécifique des PNR (gouvernance, organisation, missions) permet ce positionnement original et complémentaire.
- Les innovations sur le terrain avancent plus vite que les formations administratives.

Les outils à mettre en place :

- Mettre en place un vocabulaire commun, entre les chargés de mission du Parc, l'artiste, les élus et les partenaires culturels.
- Organiser des temps de partage d'expériences et des rencontres permettant de valoriser le vécu des participants.
- L'implication d'acteurs externes et la place qui leur est accordée par les acteurs internes est une condition de réussite de la résidence.
- Mise en place d'un « observatoire de la résidence » par les artistes (Cf. expérience dans le PNR du Gâtinais).

Atelier 4 : La communication sur la résidence -avant, pendant, après

Retours d'expériences, difficultés rencontrées, constats des participants

- Insuffisance de moyens (humains et financiers), qui fait que la communication passe souvent en deuxième plan, alors qu'elle devrait participer tout au long à la valorisation de la résidence.
- La profusion de projets dans les PNR complexifie la communication sur le volet culturel.
- Avoir un interlocuteur unique et stable au sein du Parc, tout au long du projet.
- Manque de transversalité : difficulté d'appropriation d'une partie de l'équipe d'un projet artistique et culturel.
- Mettre en place différents types de communication : interne (équipe), élus, publics.
- Ce qui fonctionne bien, c'est la communication au fil de l'eau.

Les réponses apportées par les participants :

- Présenter le projet et ses objectifs, le parcours et l'univers de l'artiste à l'équipe et aux élus du Parc : effet « boule de neige », partager et se retrouver sur un projet commun.
- Privilégier des rencontres directes/physiques, entre l'artistes et les élus, l'artiste et l'équipe.
- Organiser une rencontre entre l'artiste et le chargé de communication du parc.
- S'appuyer sur les réseaux existants pour communiquer.
- Utiliser les témoignages et retours d'expériences pour convaincre les sceptiques.

Les outils à mettre en place :

Avant :

- Organiser un rendez-vous entre l'artiste et le chargé de communication, pour qu'il s'emprenne du projet, ait envie de s'impliquer et travaille sur un plan de communication tout au long de la résidence.
- Prévoir un budget communication et anticiper le temps de travail à prévoir.
- Organiser une réunion de lancement de la résidence, en présence de l'artiste, avec les personnes ressources, le tissu associatif.

Pendant :

- Valoriser l'action en cours et non pas seulement les restitutions.
- Communiquer au fil des rencontres participe à la valorisation de la résidence et de l'action.
- La meilleure communication : le bouche à oreilles. Avoir des « relais », personnes ressources/ambassadeurs, un réseau de personnes déjà sensibilisés, sur lesquelles s'appuyer.
- Les médias à privilégier : les bulletins municipaux (dans les boîtes à lettres des habitants), la radio, la presse locale, les réseaux sociaux.
- Pour les bilans d'étapes, choisir des lieux fréquentés par les habitants.
- Nourrir un blog tout au long de la résidence, avec des images/textes qui racontent le processus.

- Prévoir des bilans d'étape réguliers de la résidence.

Après :

- Evaluer les moyens de communication (questionnaire rapide à destination des publics).
- Faire un bilan des expériences.
- Laisser une trace (numérique, physique) : édition d'un carnet/livre, objet, vidéo, pour se replonger dans l'ambiance...

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS REGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez - nous
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

